

LES CAHIERS  
DE LA  
RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
DES SCIENCES ET DES ARTS



Année — N° 8 — Octobre 1927

457535

6 francs

# BIBLIOTHÈQUES

PAR

GEORGES GIRARD

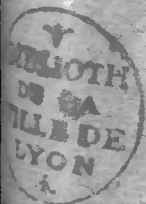
Camille BLOCH	J.-J. BROUSSON	BULTINGAIRE
CANTINELLI	Pierre CHANLAINE	Emmanuel CHAUMIÉ
Pierre d'ESPEZEL	Paul GORDEAUX	Marcel HERVIER
Ch. HIRSCHAUER	Pierre MARCEL	Eugène MOREL
Georges WILDENSTEIN		

et Pierre ROLAND-MARCEL

*avec des dessins de P. J. Poitevin  
et l'enquête de René Brunschwik*

Faut-il créer une " BIBLIOTHÈQUE DU FILM ? "

PARIS  
LES BEAUX-ARTS  
Rue La Boétie, n° 39



**Les pages intermédiaires sont blanches**

LES CAHIERS DE  
LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
DES SCIENCES ET DES ARTS



**Les pages intermédiaires sont blanches**

457535

2<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 8

15 Octobre 1927

LES CAHIERS DE  
LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT SIX FOIS PAR AN

· Directeur : PIERRE D'ESPEZEL  
Rédacteur en chef : Georges BRUNON GUARDIA

BIBLIOTHÈQUES

Georges Girard. — Faut-il brûler les bibliothèques? . . . . .	5
P. Roland-Marcel. — Les bibliothèques nationales. . . . .	8
Ch. Hirschauer. — Les bibliothèques de province. . . . .	14
Camille Bloch. — La bibliothèque de documentation internationale contemporaine . . . . .	20
L. Bultingaire. — Les bibliothèques scientifiques en France. . . . .	28
Georges Wildenstein. — Les bibliothèques d'histoire de l'Art en France. . . . .	32
Marcel Hervier. — Les bibliothèques scolaires . . . . .	38
Eugène Morel. — L'effort pour les bibliothèques publiques en France . . . . .	43
Pierre Chanlaine. — Une bibliothèque publique en Allemagne . . . . .	50
Cantinelli. — Une bibliothèque en Utopie . . . . .	55
Pierre d'Espezel. — Avant tout, des bibliothécaires. . . . .	60
J.-J. Brousson. — Bibliothèques d'histoire. Souvenirs. . . . .	65
Emmanuel Chaumié. — Le loisir enchanté. . . . .	71
Pierre Marcel. — Archives cinématographiques et cinémathèques. . . . .	75
Paul Gordeaux. — Discothèques . . . . .	78
Une bibliothèque du film? Enquête menée par René Brunswick. . . . .	80
Conclusion par Georges Girard . . . . .	95

ILLUSTRATIONS par P.-J. Poitevin.

LES BEAUX-ARTS

ÉDITION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

rue La Boétie, n<sup>o</sup> 39

PARIS



**Les pages intermédiaires sont blanches**

# FAUT-IL BRÛLER LES BIBLIOTHÈQUES?

PAR GEORGES GIRARD



M. GEORGES GIRARD

On pourrait *a priori* nous objecter que c'est impossible, beaucoup d'entre elles pouvant contenir des pompiers (caserne du quai Conti, compagnie des Inscriptions et Belles-Lettres) — même qu'ils ont une épée avec une rigole pour l'écoulement de l'encre...

Nous ne nous arrêterons pas à cette objection. Il suffirait que l'ordre vienne d'en haut : la discipline fait toujours la force principale des armées, et de tous les militaires, il n'y a

pas plus disciplinés que ceux-là. Il y a gros à parier que, comme tous les militaires, ils sauraient se taire en murmurant.

Que si l'on organisait un referendum, ah ! là, ce serait autre chose. Vous les auriez certes au premier rang des protestataires, et tous les bibliothécaires avec eux, et quelques tonnes d'habitues : universitaires, hommes de lettres, vieux curés, etc... Bref, trois fois rien : ce n'est pas avec ces gens-là qu'on édifie des majorités, c'est avec « l'homme dans la rue ».

Or, son opinion à « l'homme dans la rue », soyez sûr qu'elle est faite. Arrêtez-le un peu pour voir, non, mais arrêtez-le rue de Richelieu, tenez, devant la plus grande de nos bibliothèques et la plus belle, et demandez-lui :

— Homme dans la rue, soyez franc ! Êtes-vous d'avis qu'il faille brûler les bibliothèques ?

Combien voulez-vous parier que, s'étant préalablement assuré que vous n'êtes pas dangereux, neuf fois sur dix il vous répondra poliment et en toute la sincérité de son cœur :

— Moi?... Je m'en f... !

Et voilà. Et c'est bien ce qui est grave. Cent fois mieux vaudrait une hostilité absurde, irraisonnée, mais que l'on pourrait combattre, que cette indifférence totale, sereine et anonyme contre laquelle on ne peut rien et qui, de plus en plus, condamne tout ce qui touche à l'esprit.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, hélas ! qu'on la constate ; même en ce qui concerne les bibliothèques, on pourrait plutôt noter une apparence de progrès ; je crains que celui-ci ne soit bien factice ; en dépit de tous les efforts, chaque fois que vous voudrez intéresser la masse aux bibliothèques, vous ne pourrez l'empêcher de penser : « A quoi ça sert ? » et de se répondre avec conviction : « A rien. »



Alors, je le répète, les brûler? Ma foi, si l'on adopte le point de vue de la majorité, encore qu'extrême, c'est bien la seule solution logique.

Oui, mais, de même que du trop grand bon sens, il faut se défier des solutions par trop logiques, et c'est Sembat, cet esprit charmant, qui, en 1913, avait écrit : *Faites un roi, sinon faites la paix...*

Or, si cette opinion que les bibliothèques ne servent à rien venait tout simplement de ce que les gens ne savent pas s'en servir? De ce qu'ils en ignorent les possibilités, voire l'existence! Si elle tenait aussi à leur misère matérielle, à leur effacement honteux de vieilles parentes pauvres de l'Instruction publique?

Tout de même, la masse non plus ne savait pas « à quoi ça sert » les laboratoires, et il a suffi qu'une grande voix le lui dise, pour qu'elle le comprenne. Qui, mieux que Maurice Barrès, eût su lancer à la foule un irrésistible appel en faveur des bibliothèques de France, ces laboratoires de l'esprit?

A son défaut, voici les plus qualifiés, chacun en leur partie, de nos bibliothécaires qui vont nous dire ce que sont leurs bibliothèques, surtout ce qu'elles pourraient être; à côté d'eux, voici des lecteurs, gens de lettres ou hommes d'État, qui, avec la grande autorité qui s'attache à leur nom, nous apportent et la fleur de leurs souvenirs et le fruit de leur expérience.

Voulez-vous que nous les écoutions d'abord? Il sera toujours temps, ensuite, de sortir nos allumettes...

Georges GIRARD.

# LES BIBLIOTHÈQUES NATIONALES

PAR PIERRE ROLAND-MARCEL

Trois faits commandent l'effort qui s'impose au profit des bibliothèques françaises.

D'une part, les travailleurs intellectuels et, en général, tous les gens qui se documentent souffrent des conditions économiques actuelles : cherté des livres, etc. Le nombre d'ouvrages et de périodiques publiés chaque année en Europe, aux États-Unis et ailleurs, empêche, d'autre part, que l'on maintienne désormais à nos établissements leur caractère d'universalité. Enfin, les crédits dont nos bibliothèques disposent sont devenus dérisoires.

D'où une triple obligation : favoriser davantage ceux qui gardent le souci des choses spirituelles ; entrer résolument dans la voie des spécialisations cohérentes ; créer, pour nos bibliothèques, les ressources nécessaires à l'entretien et au développement méthodique de leurs collections.

Sur le premier point, nulle discussion possible. La question qui se pose est de savoir si nous maintiendrons le prestige de notre culture, élément primordial de notre force dans le monde. Bien plus, notre démocratie, si elle veut vivre, comprendra-t-elle qu'au delà de l'école et de l'université, la charge lui incombe de faciliter, avec libéralisme, aux citoyens sans fortune le perfectionnement de leurs connaissances? Œuvre républicaine s'il en est, ébauchée à peine lorsque l'on considère ce qui existe.

Quant au principe de spécialisation qu'il importe de faire prévaloir, les résistances auxquelles se heurte son application

restent encore tenaces chez beaucoup d'entre nous, malgré l'évidence des réalités : crainte de voir d'abord certains dépôts réduits en quantité (sinon en valeur) par des répartitions plus judicieuses ; hésitation devant la tâche que comportent les échanges et reclassements ; manque surtout de cet esprit nouveau qui veut qu'à l'individualisme se substitue une large conception des intérêts communs. -

Reste la faiblesse de nos ressources. Considérez la nouvelle *réunion* des cinq Bibliothèques nationales. Pour ses acquisitions, abonnements, frais de reliures, publications de catalogues, habillement des gardiens, dépenses de bureau, d'entretien mobilier et immobilier courant, d'éclairage et de chauffage, ce vaste organisme dispose en tout de 859,400 francs, auxquels s'ajoutent quelques rentes infimes. Et que reste-t-il au bénéfice des collections, après les virements qu'il faut opérer à l'intérieur des chapitres, en vue de payer les contributions, couvrir les dépenses matérielles urgentes, telles que le charbon, la lumière, etc.? Or, entre bien d'autres, *pour ses seuls achats de livres*, la bibliothèque du British Museum dispose de 3,100,000 francs, celle de l'État prussien, à Berlin, de 2,400,000 francs, celle de Munich de 1,100,000 francs, et je n'évoquerai même pas l'exemple des « librairies » américaines. Proportionnellement, indigence semblable en ce qui concerne la bibliothèque Méjanes, 15,856 francs ; la bibliothèque de Bordeaux, 25,000 francs ; celle de Dijon, 37,000 francs ; du Havre, 40,000 francs ; de Nantes, 35,000 francs ; de Rouen, 33,000 francs ; de Marseille, 33,500 francs, accrus de 7,000 francs de dons en 1927. Seule la bibliothèque de Lyon bénéficie d'une subvention un peu supérieure, 60,000 francs, chauffage et éclairage non compris. Ajouterai-je que, sur la plupart des bibliothèques dites populaires, leur régime et leur tenue, il est préférable de garder le silence ?



LA SALLE DE TRAVAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

État de choses paradoxal et angoissant au passif d'un pays qui hérita de son passé les plus beaux, les plus précieux fonds connus et qui, devant l'évolution mondiale dont son génie et ses habitudes s'accommodent avec peine, devrait exalter ses forces intellectuelles, multiplier ses sources de renseignements, élargir son horizon...

Dès lors vous comprendrez les idées qui nous animent, rue de Richelieu, depuis plusieurs années.

Tout d'abord, sans préjugés d'aucune sorte, et généralement rapprochés les uns des autres dans le conseil et l'action, nous avons, pour mieux servir les lecteurs dont le nombre ne cessait de croître, multiplié les réformes de détail, autant que nous le permettaient la structure de notre immeuble démodé et insuffisant, l'absence de tout équipement mécanique et nos disponibilités financières infimes. Puis, par des expositions destinées à instruire le public, à l'intéresser ainsi à la cause des bibliothèques et à obtenir finalement la réforme de notre régime financier, nous avons réalisé environ 250,000 francs de bénéfices nets au profit immédiat de notre Bibliothèque et recueilli près de 340,000 francs de dons. En outre, nous sommes parvenus, non sans peine, à enrayer une crise de personnel qui, en d'autres temps, eût totalement paralysé nos services.

Mais cette entreprise ne représentait qu'une partie de la tâche qui nous incombait. Comme la nôtre, les principales bibliothèques parisiennes se heurtaient à d'irritantes difficultés pour maintenir leurs collections au courant de la production étrangère. Nous leur proposâmes de constituer avec nous un consortium d'achat, fondé sur le principe de la spécialisation rationnelle. Elles acceptèrent. Leurs principales fiches deviennent les nôtres et notre *Bulletin des acquisitions* le leur. En outre, l'inventaire collectif des doubles, la création d'une

commission de reclassement, la publication prochaine de notre catalogue des fonds français spéciaux complètent cette coordination initiale de ressources jusqu'ici dispersées au hasard de leurs origines respectives. Ajouterai-je que, par ses décrets de décembre 1926 qui renforcèrent considérablement ceux d'août 1923, M. Édouard Herriot a constitué la *réunion* effective des Bibliothèques nationales, réforme pleine de promesses, dont l'entrée en vigueur va nous permettre d'élargir très vite le champ de nos initiatives.

Vous me dites : et l'avenir? Je vous répondrai que la voie où nous sommes engagés mène à des buts précis.

Siège d'un dépôt légal aussi exact qu'il importera, « Réserve », dans ses quatre départements actuels, du plus grand nombre possible des œuvres qu'il faudrait protéger contre les risques, la Bibliothèque nationale ne doit point demeurer une « bibliothèque à tout faire », c'est-à-dire de première recherche, mais devenir une « bibliothèque d'appel » ou de second degré. La loi et la sauvegarde des ouvrages que nous sommes tenus de léguer intacts à nos descendants exigent cette évolution. Trop d'erreurs ont été et sont encore commises : elles impliquent une usure et un gaspillage de richesses qui ne sauraient se perpétuer. Par contre, notre maison aura la charge de contribuer, sur les bases de son organisation rajeunie, au plein développement des autres bibliothèques, de plus en plus spécialisées. Dans ces bibliothèques, les usagers iront *effectuer d'abord leurs travaux, pour obtenir ensuite, rue de Richelieu, les œuvres, les documents qui manquent ailleurs*, nos spécialités jusqu'à nouvel ordre mises à part.

C'est pourquoi nous projetons d'affecter notre salle ovale (un donateur ne nous secondera-t-il pas?), non seulement à la lecture des revues, mais encore à la constitution d'un vaste fichier d'orientation, de renseignements et de documentation bi-

bliographiques propre à diriger les lecteurs, publicistes, savants, etc., vers les fonds utiles. Idée que vient d'adopter la Commission de coopération intellectuelle et dont l'application sera bientôt recommandée aux divers États, pour le plus grand profit des chercheurs.

Aussi bien le jour me paraît proche où sera créée une « Caisse des bibliothèques » semblable à la « Caisse des monuments historiques ». Plus « large » que celle de la *réunion*, elle recueillera des allocations budgétaires enfin dignes de notre pays (cinq millions suffiraient), diverses subventions, nos recettes et quelques-unes des libéralités qui vont encore, faute d'information, à des œuvres moins urgentes. Nul doute, alors, qu'un règlement inspiré de principes modernes véritables ne permette de subventionner, selon leurs besoins réels, les bibliothèques parisiennes et provinciales. Celles-ci, régénérées par leur nationalisation et une concentration des moyens aujourd'hui épars entre les services de l'État et les villes, pourront alors devenir les centres d'une diffusion régionalisée, qui favorisera la lecture et l'étude dans les villes, les communes secondaires et même les campagnes.

Ceci dit, souffrez que j'élude vos questions sur la direction générale des bibliothèques et le statut des divers personnels. L'une ne me semble pas indispensable si les chefs d'établissement et leurs collaborateurs ont la claire conscience du devoir commun. L'autre... Les premiers avantages professionnels qui ont été obtenus ou vont l'être démontrent que le progrès n'est point affaire de controverses, mais de cohésion dans le labeur.

Pierre ROLAND-MARCEL,

*Administrateur général de la Bibliothèque nationale.*

## LES BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE

PAR CH. HIRSCHAUER

« Les bibliothèques de province sont délicieuses... » Qui ne connaît les pages charmantes où Jules Tellier chante la paix et la discrète poésie de celles où les hasards de sa carrière professorale l'amenèrent à travailler? Asiles poudreux des lettres et de la science, confiés à la garde de vieillards pittoresques et tyranniques, combien le poète vous préférerait aux bruyantes bibliothèques de Paris! Mais qu'il aurait maintenant de peine à retrouver votre mélancolique image si, des Champs-Élysées, il revenait hanter les lieux qu'il aimait, au Havre, à Caen ou à Constantine! Dans quelles lointaines provinces devrait-il désormais chercher les bibliothèques que sa jeunesse avait aimées, en dépit de leurs longues vacances, de leurs heures d'ouverture parcimonieusement comptées, de leurs collections désuètes, de leurs catalogues si singulièrement rédigés — quand ils existaient — qu'il fallait recourir à la mémoire, souvent défaillante, du bibliothécaire!

Près d'un demi-siècle a passé depuis l'époque dont Jules Tellier évoque le souvenir.

Lentement, mais de façon irrésistible, le besoin de bibliothèques, peut-être moins poétiques, mais d'une utilité plus directe, s'impose à l'opinion; de vieux dépôts se transforment, se rajeunissent; les lecteurs, si rares autrefois, affluent dans les salles de travail devenues trop petites. L'augmentation du



prix des livres et les restrictions que doivent s'imposer les intellectuels ne peuvent que hâter cette évolution.

D'ores et déjà, il est possible de relever, dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, qui vient de paraître, une bonne cinquantaine de dépôts provinciaux qui se distinguent par l'importance de leurs fonds et celle des crédits dont ils disposent. Dix-huit de ces bibliothèques comptent de 100 à 200,000 volumes, huit en ont plus de 200,000, et une même, Lyon, dépasse 600,000.

La qualité des livres le dispute à leur nombre : la Méjanes d'Aix-en-Provence, l'Inguibertine de Carpentras, les bibliothèques de Besançon, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Colmar, Dijon, Grenoble, Lyon, Metz, Nantes, Rouen, Versailles sont justement célèbres dans le monde des bibliophiles et des amateurs d'art, et bien d'autres noms mériteraient d'être ajoutés à la liste. Quant aux fonds modernes, ils offrent, surtout pour les lettres et l'histoire, des ressources que l'on est souvent surpris d'y trouver ; pratiquement, pour ces deux disciplines, les bibliothèques de province se suffisent à elles-mêmes ; grâce au prêt de ville à ville, qui tend à se généraliser, il est possible d'y pousser des recherches approfondies, sans avoir à recourir aux bibliothèques de Paris. Pour les sciences, l'insuffisance des crédits ne permet pas toujours de renouveler aussi rapidement qu'il le faudrait des séries d'ouvrages coûteux et qui se démodent vite ; pourtant, ici et là, de grands efforts sont faits pour remédier à ces insuffisances. On y parviendra dès que, dans toutes les villes, les crédits seront mis en proportion avec l'avilissement de la monnaie ; c'est aux bibliothécaires à susciter le mouvement d'opinion qui forcera les municipalités à des sacrifices, en apparence seulement désintéressés, en réalité productifs et féconds. Constatons cependant que, tels

qu'ils sont, ces sacrifices ne sont pas négligeables et représentent ordinairement une charge d'un à deux francs par tête d'habitants. La ville de Paris dépense-t-elle trois millions pour ses bibliothèques?

Mais en dépit de tout, les dépôts de province n'auront jamais les mêmes facilités d'accroissement que ceux de Paris. Comment, alors, expliquer que nombre de professeurs, d'érudits, soient un peu déçus de ne pas trouver dans la capitale toutes les facilités de travail qu'ils s'attendaient à y rencontrer et à quoi ils étaient accoutumés?

Ils regrettent leur salle de travail, souvent petite, mais toujours confortable et silencieuse, les catalogues commodes et complets (dans beaucoup de villes, pour n'en donner qu'un exemple, les articles de revues y figurent au même titre que les livres), les heures d'ouverture généralement mieux adaptées aux nécessités de la vie : c'est en province, à Nancy et au Havre, qu'il faut chercher des bibliothèques ouvertes sans interruption treize ou quatorze heures par jour, et, de plus en plus, on tend à supprimer ces longues vacances d'été, souvent imposées par le manque de personnel, mais si gênantes pour les travailleurs sérieux, professeurs ou étudiants préparant une thèse ou un examen. Ce que l'on apprécie encore en province, c'est le prêt à domicile qui, octroyé avec une judicieuse libéralité, décuple la valeur d'une bibliothèque, mais c'est, plus que tout, la collaboration étroite qui s'établit entre les lecteurs et le bibliothécaire. Point n'est besoin d'aller chercher en Amérique ces « professeurs de lecture » dont on nous vante la bienfaisante influence : on les trouvera dans tel ou tel dépôt de province où le bibliothécaire sait se tenir en contact avec le public, guide ses recherches, apprend à connaître ses besoins, s'applique à les satisfaire promptement : un ouvrage

important, paru le lundi à la devanture des libraires de Paris, est souvent mis en lecture avant la fin de la semaine dans ces bibliothèques que pourraient envier les usagers de nos grandes « Nationales » de Paris, habitués à de plus longues patiences... Le soin avec lequel sont généralement constituées en province les collections d'ouvrages de référence et de répertoires bibliographiques est le meilleur garant des services que de tels bibliothécaires sont appelés à rendre.

Moins spécialisés que leurs confrères parisiens, ils sont tenus d'avoir cette curiosité universelle qui, seule, peut les mettre à même de renseigner rapidement et sûrement les lecteurs curieux non seulement d'histoire ou de belles-lettres, mais de droit, mais de beaux-arts, mais de sciences pures ou appliquées ; grands liseurs de revues générales et spéciales, ils ne négligent aucune occasion d'acquérir, par des conversations avec les gens de métier, professeurs, industriels, etc., les clartés qui peuvent leur manquer touchant certaines disciplines étrangères à leurs préoccupations habituelles.

Cette action personnelle ne peut s'exercer que si le bibliothécaire possède, jointe à une forte culture générale, une sérieuse formation technique, s'il entre dans la carrière à un âge où il peut entreprendre les réformes nécessaires, en suivre la réalisation, en escompter la réussite. Toutes les dispositions qui tendent à mieux organiser la profession de bibliothécaire ont leur immédiate et heureuse répercussion sur les bibliothèques elles-mêmes. Il est très remarquable de constater que les progrès immenses réalisés depuis une trentaine d'années par les dépôts de province sont parallèles à de profonds changements dans le mode de recrutement du personnel. Déjà, à la fin du siècle dernier, la tendance se manifestait en France à ne confier la direction des bibliothèques qu'à des spécialistes ;

le décret du 1<sup>er</sup> juillet 1897 (qui prit force de loi en 1919) en fait une obligation pour les quarante-cinq bibliothèques dites *classées*, c'est-à-dire pour celles qui possèdent un fonds important de livres ou de manuscrits appartenant à l'État et confiés à la garde des villes. Ces dispositions législatives ont mis fin à la vieille coutume de choisir les bibliothécaires parmi les professeurs en retraite, les archéologues amateurs, les poètes locaux ou les agents électoraux en quête d'une prébende. La plupart des bibliothèques importantes de province sont actuellement dirigées, soit par des archivistes paléographes, anciens Chartistes, soit par des bibliothécaires universitaires, soit par des titulaires d'un diplôme spécial qui ne se délivre qu'à bon escient ; on y rencontre même un ancien élève de l'École Polytechnique pourvu d'une licence de droit, d'une licence d'allemand et d'une licence d'histoire, nouveau Pic de la Mirandole. Dans l'ensemble, le recrutement des « municipaux » est remarquable. Mais, prenons-y garde, une crise très grave menace ce personnel d'élite : si grand que soit son désintéressement, il souffre de voir que sa situation matérielle et morale n'est pas en rapport avec sa valeur scientifique. Ces bibliothécaires, en effet, sont fonctionnaires municipaux ; le statut qui leur est appliqué varie de ville à ville ; il en résulte les inégalités les plus choquantes, non seulement entre bibliothécaires de villes différentes, mais plus encore entre bibliothécaires municipaux et bibliothécaires d'État. Deux anciens élèves de la même promotion de l'École des Chartes parviennent, en fin de carrière, à des situations bien inégales, suivant que leur bonne étoile leur a fait, à vingt ans, choisir un poste d'archiviste départemental ou prendre la direction d'une bibliothèque de province. Il ne faut donc pas s'étonner si, parmi les plus jeunes, qui peuvent, sans trop de dommage, sacrifier leurs droits acquis à une retraite, de brillants sujets

ont quitté le service des villes pour entrer, même avec quelques années de retard, dans le service des Archives départementales ; rien de surprenant non plus que l'on ait maintenant tant de mal à trouver de bons candidats lorsqu'une vacance se produit. Le remède, que les bibliothécaires municipaux réclament depuis longtemps et qui leur a été promis, serait d'assimiler leur situation à celle des archivistes départementaux, dont les titres scientifiques se rapprochent beaucoup des leurs et qui gèrent des dépôts à peu près comparables.

La nationalisation des municipaux sera l'étape nécessaire vers la constitution du corps unique des bibliothécaires dont la réalisation, souhaitable à bien des égards, permettra seule de placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ; mais gardons-nous de le réaliser de telle sorte qu'il finisse, comme il arrive souvent dans les corps trop nombreux, par fournir des refuges aux incapables. Ils n'ont plus place dans le corps des bibliothécaires.

Nous avons montré la vitalité de nos bibliothèques municipales, le rôle utile qu'elles jouent dans tant de villes où elles sont souvent le seul établissement d'enseignement supérieur et où elles seront toujours le seul établissement d'enseignement secondaire et supérieur entièrement gratuit, accessible à tous.

Ce n'est pas le moment de relâcher ces heureux efforts.

Ch. HIRSCHAUER,

*Conservateur de la Bibliothèque de Versailles.*

LA BIBLIOTHÈQUE  
DE  
DOCUMENTATION INTERNATIONALE  
CONTEMPORAINE  
PAR CAMILLE BLOCH

La suite même du présent article expliquera au lecteur pourquoi je lui ai donné ce titre, et non celui de Bibliothèque de la Grande Guerre. Ce titre nouveau est, comme on le verra, une conséquence à la fois et un point de départ. Il marque la fin de la première étape dans la marche de l'institution dont je me propose de décrire les traits essentiels, et il annonce ses développements futurs.

En 1917, lorsque se préparait la donation à l'État des importantes collections Henri Leblanc, imprimées et iconographiques, sur la grande guerre, un rapport parlementaire définissait le futur établissement national dont la création allait en résulter : « un laboratoire d'histoire ». Depuis lors, on l'a qualifié : « un atelier d'histoire », formule qui répond à la même idée. La proposition de résolution du 5 avril 1917 invitait le Gouvernement « à faire procéder au classement, ainsi qu'à la rédaction de catalogues, de répertoires et de recueils des documents réunis, le tout en conformité des *méthodes de l'érudition historique* ». Si je commence par rappeler ces expressions ainsi que le dispositif de la résolution adoptée

par la Chambre, c'est qu'ils font clairement présager notre programme d'action.

Il n'y avait pas seulement à recueillir, dans tous les pays belligérants ou neutres, des ouvrages et des périodiques en toutes langues pour les classer et présenter dans un ordre qui serait plus ou moins « flou », même s'il était inspiré des règles de la bibliothéconomie, lesquelles sont assez incertaines pour des travaux de détail du genre des nôtres. En vue d'une organisation rationnelle immédiate permettant un emploi rationnel immédiat par les travailleurs de tout genre : historiens, économistes, sociologues, hommes politiques, administrations publiques, il s'agissait de réunir et ordonner un ensemble de matériaux d'histoire offrant cette particularité qu'ils ne sont pas une fois donnés, mais s'augmentent et se renouvellent chaque jour par l'incessante apparition de publications et par la multiplicité des questions que posent devant l'opinion les enquêtes des hommes compétents ou le jeu de la vie nationale et internationale.

L'ampleur et la mobilité de la matière à traiter, l'obligation de rendre sans délai aux chercheurs des services tels que l'institution soit pour eux un guide sûr, le plus sûr des guides, voilà ce qui a conditionné et commandé notre plan et notre effort techniques.

En dernière analyse, on voit que ce plan et cet effort se trouvaient orientés par la conception originelle qu'avait définie la résolution parlementaire. Une bibliothèque spéciale, se créant de toutes pièces, sans les entraves d'un lourd bagage d'arriéré, ne pouvait avoir qu'une allure moderne, c'est-à-dire être un instrument de collaboration constante avec les travailleurs qui l'utiliseraient ; elle devait elle-même contribuer largement, par l'activité propre de son personnel, à promou-

voir la recherche scientifique dans le domaine qui lui était assigné. Elle devait être en même temps une agence de renseignements bibliographiques et un centre de production historique.

L'application de ces principes généraux a vite rendu indispensable l'élargissement de son aire d'extension. Sans entrer ici dans les détails, je dirai seulement que nous nous sommes trouvés rapidement dans l'impossibilité de nous borner à la période proprement dite de la guerre. Les dates des traités ne marquent pas un terme définitif : la période de l'après-guerre immédiate ou médiate, toute pleine des effets et des répercussions de la guerre, rentre scientifiquement dans notre objet, en est une partie inséparable (1). Cette inévitable extension a d'ailleurs été facilitée grâce à une fondation particulière de la Société de l'histoire de la guerre, qui joue le rôle d'auxiliaire précieux de l'institution : depuis cette année, la Bibliothèque de la Guerre est doublée d'une Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine ; cette dénomination plus large est celle qui doit dès maintenant avoir la primauté sur la dénomination d'origine.

Donc, l'établissement est moins une bibliothèque, au sens traditionnel du mot, qu'un centre de recherches bibliographiques et documentaires sur l'histoire internationale actuelle (depuis l'année 1914).

Maintenant, il est aisé de comprendre pourquoi on y trouve un service dont n'est pourvue aucune institution avec laquelle on pourrait être tenté de l'assimiler : c'est le service de la documentation. Il dirige et coordonne la recherche et la mise en

(1) La même nécessité s'est imposée à la *Weltkriegsbücherei* allemande, qui englobe dans son activité la période dite « *Nachkriegszeit* ».



œuvre des matériaux. Dans l'énorme production relative à l'histoire militaire, politique, économique et sociale de la période de guerre, à la vie politique, économique et sociale depuis 1919, il serait pratiquement impossible et théoriquement absurde de ne pas faire un choix. Cette tâche si délicate est celle qui incombe au service de la documentation. Il procède au dépouillement critique des bibliographies courantes, des comptes-rendus des revues et des journaux, aux enquêtes auprès des personnes qualifiées. De ces diverses sources d'information, il dégage les éléments utiles à l'alimentation des collections. Il a aussi pour fonction importante de procurer aux chercheurs les renseignements bibliographiques qu'ils désirent : une forme particulièrement intéressante sous laquelle ces renseignements sont fournis est celle de la nomenclature méthodique et critique d'ouvrages et d'articles de revues sur tel ou tel sujet établie de façon à procurer au travailleur intéressé l'économie d'investigations longues, souvent difficiles. Il répond aussi aux demandes de renseignements sur des faits de détail pour lesquels l'indication de titres ne suffirait pas et qui exigent une orientation à travers les textes documentaires eux-mêmes. Enfin, il entreprend de sa propre initiative des travaux de bibliographie critique, sortes d'inventaires de questions historiques qui sont appelés à être publiés. On comprendra sans peine que des travaux comme ceux du service de la documentation ne soient possibles qu'à des spécialistes exactement informés de l'histoire internationale contemporaine et ayant une connaissance sérieuse des langues étrangères : ils ont à faire œuvre d'historiens plutôt que de bibliothécaires.

Le fonctionnement de ce service n'est, d'ailleurs, possible que par le concours de celui du catalogue : l'un et l'autre

doivent agir en harmonie. Il est superflu de définir le service du catalogue : chacun sait en quoi consiste le travail du classement, de la cotation et de la mise en place des ouvrages dans une bibliothèque. Mais ici l'originalité est le mode de disposition des matières entre lesquelles les documents sont répartis dans les fichiers. Et d'abord qu'on se représente que, pour chaque matière, sont rapprochés les uns des autres les ouvrages en toutes langues et que le fichier des ouvrages est complété par un fichier des articles de revues allemandes, américaines, anglaises, argentines, belges, espagnoles, françaises, italiennes, polonaises, russes, tchécoslovaques, etc. Ainsi conçu, le catalogue est vraiment la matrice féconde de tous travaux exigeant une bibliographie et une documentation internationales. L'ordre suivi dans la division des matières, l'attribution et la répartition des rubriques, ne s'inspire pas d'une conception systématique, préalable au classement, d'une vue « de l'esprit ». En histoire, le seul principe sain est la subordination aux documents donnés ; c'est celui qui est appliqué au catalogue des documents d'histoire qui constituent nos collections. C'est donc *a posteriori* et de proche en proche qu'ont été déterminés l'ordre et le nombre des matières.

Ce que je viens de dire pour le catalogue sur fiches s'applique exactement aussi aux catalogues imprimés. Mais chacun de ceux-ci ne se rapporte qu'à un fonds de langue. Il s'agit des catalogues méthodiques, déjà parus, du fonds allemand (1921-1923, 4 vol. in-8°, à double colonne), du fonds italien (1923, 1 vol. in-8°, à double colonne), du catalogue, en cours de publication, du fonds britannique et nord-américain qui formera six volumes et sera suivi de celui du fonds russe, établi sur le même plan (1). Chaque fonds est divisé en

(1) C'est suivant une conception identique que j'ai moi-même établi —

deux parties : 1<sup>o</sup> la crise internationale ; 2<sup>o</sup> la vie intérieure des nations pendant la guerre. Chaque partie comporte divisions et subdivisions nombreuses, qui résultent logiquement, naturellement, des matériaux donnés et des événements que ces matériaux concernent. La partie relative à la vie intérieure des nations s'applique d'abord au pays dont le fonds est spécialement catalogué (Allemagne, Italie), puis à ses alliés, à ses ennemis et aux neutres. A la fin, figurent la liste des périodiques du fonds, celle des atlas et cartes géographiques, une table générale alphabétique (personnes, lieux, matières). Dans chaque division et subdivision on trouve : 1<sup>o</sup> les ouvrages (ordre alphabétique d'auteurs) ; 2<sup>o</sup> les articles de revues (ordre chronologique).

Ce plan, cette organisation de matériaux offrent à chaque page des bibliographies de détail toutes faites, dont l'usage de nombreux renvois augmente l'utilité. Ce sont des bibliographies animées, qui ressuscitent l'histoire.

Pour rendre un compte complet de l'activité de l'œuvre, il reste à mentionner ses deux publications périodiques : l'une mensuelle, le *Bulletin de documentation internationale contemporaine* ; l'autre trimestrielle, la *Revue de l'histoire de la Guerre mondiale*.

A la vérité, le *Bulletin* est surtout l'émanation de la Bibliothèque de documentation, qui, pendant deux années, a d'abord porté le nom d'Office. Dans ce *Bulletin* sont méthodiquement groupés quelque 400 titres choisis d'ouvrages et d'articles de revues (I. Généralités. — II. Relations internationales. — III. Questions nationales). En vertu d'une récente

qu'on me pardonne de me citer — une *Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre* (publications de la dotation Carnegie), 1925, in-8<sup>o</sup>, xxxvi-903 pages à double colonne.

convention passée avec l'Institut international de coopération intellectuelle, il contient maintenant une deuxième partie consacrée à l'organisation internationale du travail intellectuel. Une publication de cette nature est, par la rapidité et la sûreté de ses informations, un instrument de chevet pour qui-conque s'occupe professionnellement ou en vue de la recherche scientifique de l'étude de la vie internationale actuelle. Il faut noter qu'elle ne se borne pas à signaler les ouvrages acquis par la Bibliothèque, mais tous ouvrages de quelque importance dont notre équipe de documentateurs a relevé la mention, ainsi que les articles des périodiques dépouillés.

Le directeur de la Bibliothèque et le chef du service de la documentation assument la direction et la rédaction de la *Revue d'histoire de la Guerre Mondiale*. Il ne s'agit là que d'une collaboration personnelle et sans caractère officiel à un organe créé et géré par la Société de l'histoire de la guerre ; mais il est évident que c'est la situation de ces deux personnes qui a fait naître l'idée de leur confier les destinées de la revue. Toutefois, j'ai mentionné cette revue pour deux raisons. L'une est que l'on y fait régulièrement connaître : a) les articles de revues en toutes langues ; b) les principales acquisitions de la Bibliothèque de la Guerre en ouvrages sur la guerre. L'autre est que les comptes-rendus bibliographiques (dus en grande partie au personnel de l'établissement) y sont nombreux et développés, en sorte qu'ils forment une mine de précieuses informations documentaires.

Cet exposé à grands traits (1) de l'activité d'une œuvre ori-

(1) On trouve sur la Bibliothèque de la Guerre et sur la Bibliothèque de Documentation Internationale des renseignements de détail plus complets dans les articles suivants :

Camille BLOCH, *Bibliothèques et Musées de la Guerre* (*Revue de Paris*,

ginale et complexe, qui n'a encore que neuf années d'existence, les importants résultats acquis malgré de très grandes difficultés sans cesse renouvelées, l'estime où la tient le monde savant à l'étranger comme en France en raison du caractère objectif de ses travaux, tout cela ne fait-il pas favorablement augurer des services croissants qu'elle rendra à mesure que se développera et s'intensifiera le courant des études sur la période la plus récente de l'histoire du monde?

Camille BLOCH,

*Directeur de la Bibliothèque  
de Documentation internationale Contemporaine  
et du Musée de la Grande Guerre,  
Professeur chargé de cours à la Sorbonne.*

1<sup>er</sup> février 1920); — *Bibliothèque et Musée français de la Guerre (Revue de Synthèse historique, t. XXXIII, mai 1922)*; — *Centres de documentation internationale contemporaine (L'Esprit international, 1<sup>er</sup> juillet 1927)*.

Pierre RENOUVIN, *la Documentation politique contemporaine (Politica, mai 1925)*.

Henri LEMAÎTRE, *la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (Revue des Bibliothèques, avril-juin 1927)*.

# LES BIBLIOTHÈQUES SCIENTIFIQUES EN FRANCE

PAR L. BULTINGAIRE

Il semble que l'admirable développement des sciences au XIX<sup>e</sup> siècle aurait dû provoquer, dans nos bibliothèques nationales et publiques, la formation de sections distinctes, placées sous la direction de personnes compétentes et suffisamment dotées pour pouvoir se tenir au courant de la production universelle. Elles sont restées, en fait, presque exclusivement littéraires, dans leur esprit comme dans la composition de leur personnel, malgré leurs prétentions encyclopédiques, et elles rendent peu de services, il faut bien le reconnaître, aux véritables hommes de science.

La documentation scientifique ne se compose pas seulement des grands traités didactiques dans lesquels on expose les résultats définitivement acquis dans l'étude de chaque science. Elle est constituée bien davantage par ces innombrables publications périodiques, dans lesquelles les chercheurs, sans s'embarrasser outre mesure de préoccupations littéraires, donnent hâtivement les résultats de leurs plus récents travaux. C'est cette littérature périodique, provenant de tous les pays où l'on travaille et où l'on cherche, qui doit être mise sous les yeux de nos savants si l'on veut vraiment les aider dans leurs travaux et ménager leurs efforts.

Cette documentation scientifique se trouve, à Paris, répar-

tie dans une multitude de bibliothèques d'inégale importance, quelques-unes absolument ignorées du public, et, quelle que soit son insuffisance, c'est elle, du moins, qui a permis à nos savants de se maintenir au rang très honorable qu'ils occupent aujourd'hui dans le monde.

L'énumération de toutes les bibliothèques parisiennes qui apportent leur contribution à cette œuvre de documentation par les publications périodiques qu'elles reçoivent et conservent n'est pas possible dans cet article. Elles dépassent la centaine, et l'on en trouvera la liste complète dans l'ordre alphabétique, depuis celle de l'*Aéro-Club de France* jusqu'à celle du *Val-de-Grâce*, dans l'*Inventaire des périodiques scientifiques*, dont l'Académie des sciences a assumé la publication, pour justement permettre aux travailleurs, en l'absence d'un dépôt unique où ils pourraient trouver tous ces périodiques, de savoir où ils peuvent consulter chacun d'eux.

Ces bibliothèques, à l'encontre de nos grandes Bibliothèques nationales et publiques, dépendent toutes soit d'une grande institution, soit d'une administration, soit d'une société. Installées quelquefois assez convenablement, mais d'une façon insuffisante pour leurs besoins toujours croissants, elles évoquent le plus souvent l'austérité de la science et la simplicité des hommes de laboratoire. Quelques-unes seulement, comme celle du Muséum, de fondation relativement ancienne, conservent et peuvent montrer ces jolies choses inutiles, qui reposent un instant l'esprit des dures préoccupations bibliographiques.

La richesse documentaire de ces bibliothèques provient, non de leur budget qui est presque toujours extrêmement modeste, mais d'un système d'échange qui leur permet de recevoir les publications des établissements similaires de la

France et de l'étranger auxquels elles envoient les publications éditées par l'institution ou la société dont elles dépendent.

Est-ce à dire que la documentation scientifique ne laisse plus rien à désirer? Loin de là. Les publications procurées par l'échange ne forment qu'une partie de la production scientifique, d'autres se vendent à des prix que la crise des changes a rendu, pour beaucoup de bibliothèques, absolument prohibitifs. De louables efforts ont été faits pour combiner entre les principales bibliothèques les acquisitions et les abonnements, pour éviter les doubles emplois et aboutir ainsi à une documentation aussi large que possible. Malgré tout, il nous manque en France une quantité considérable de périodiques étrangers et nous sommes arrivés à l'extrême limite des resserrements. Certains organes sont, d'ailleurs, d'une telle importance scientifique, d'un usage si courant, qu'il n'est pas possible d'en limiter le nombre pour Paris et la France à quelques exemplaires. L'augmentation du budget des bibliothèques scientifiques est donc d'une importance primordiale pour les savants de notre pays.

Une autre lacune, presque aussi importante, de nos bibliothèques scientifiques, c'est l'insuffisance de leur service bibliographique. Quand bien même les revues scientifiques du monde entier afflueraient régulièrement dans nos bibliothèques, le profit en serait médiocre pour nos savants s'ils devaient, pour en tirer profit, les parcourir chacune page par page. D'excellents répertoires existent pour les périodes déjà anciennes. Nous sommes moins bien fournis pour la période plus récente.

L'inappréciable « Catalogue international de bibliographie scientifique » qui donnait chaque année des dépouillements pour dix-sept sciences distinctes a cessé sa publication, qui



n'a été reprise qu'en partie par d'autres organes. Quel que soit d'ailleurs le zèle de leurs éditeurs, les bibliographies, soi-disant annuelles, ne paraissent jamais qu'après plusieurs années de retard.

Un remède héroïque s'offre sans doute aux bibliothécaires scientifiques. Ce serait de relever immédiatement dans les publications qu'ils reçoivent les articles qui intéressent leur public, afin de pouvoir mettre sous les yeux de chaque spécialiste ce qui fait l'objet de ses études. Mais cette entreprise, si elle est réalisable avec les sciences qui comptent des adeptes peu nombreux, ne l'est pas dans les sciences naturelles, par exemple, où la production est presque illimitée, et dans des bibliothèques où le personnel suffit à peine à assurer le travail matériel le plus indispensable.

Comme ce travail serait exactement le même dans toutes les bibliothèques vouées aux mêmes spécialités, on implore des organisations internationales une aide qui procurerait à chacun une économie de temps et de peine. On voudrait que, dans chaque pays, une organisation centrale dépouillât rapidement les revues nationales, rapidement aussi fit imprimer ses notices et les distribuât, non seulement à tous les établissements du pays, mais aux organismes centraux d'autres pays, engagés à agir de même à son égard. Si la « Bibliographie scientifique française », bien qu'un peu lente dans son effort, a presque réalisé la première partie du programme, c'est-à-dire le dépouillement national, nous ne voyons pas encore poindre à l'horizon l'espoir d'un service d'échange et de réciprocité qui, seul, nous donnerait la documentation internationale rapide et complète dont nous avons besoin.

L. BULTINGAIRE,

*Bibliothécaire en Chef du Muséum national  
d'histoire naturelle.*

LES  
BIBLIOTHÈQUES D'HISTOIRE DE L'ART  
EN FRANCE

PAR GEORGES WILDENSTEIN



M. GEORGES WILDENSTEIN

A plusieurs reprises déjà, j'ai exposé mes idées sur le rôle de l'histoire de l'art comme instrument de culture intellectuelle et sur les moyens d'en faciliter, d'en répandre l'étude. Depuis un article écrit en 1916 au *Mercure de France* jusqu'à celui que j'ai donné aux *Cahiers de la République des Lettres* en juin 1926, que de répétitions ! Je me répéterai pourtant encore, car on ne redit jamais trop les choses utiles, et celles que

j'ai dites sont à la base de la question de la « bibliothèque spécialisée » dont le plan de ce *Cahier* m'amène à examiner le type que je connais le mieux.

\* \* \*

Il semble bien que nul ne conteste plus la nécessité de l'instruction pour tous les citoyens d'un pays démocratique. Il semble aussi que, de plus en plus, on se rende compte que, pour répandre et assurer l'instruction de tous, l'école ne suffit pas, et que chacun doit continuer sa culture par le livre. Si l'école est actuellement obligatoire en France, la bibliothèque le deviendra, ou bien les bibliothécaires de notre temps la feront si accueillante, si nécessaire que tous la fréquenteront assidûment.

A tous les degrés d'instruction et d'éducation, pour tous les publics, il faut des bibliothèques appropriées, utiles. Il faut des bibliothèques pour les écoles primaires, secondaires, techniques ; il en faut pour les facultés, il en faut pour le public qui veut s'instruire ou simplement se distraire.

Eh bien ! dans toutes ces bibliothèques, il faut un « rayon » d'histoire de l'art efficient. Albums pour l'école primaire, manuels sommaires pour les lycées, monographies pour les écoles techniques, « histoires » complètes pour les étudiants des facultés, tout cela est également nécessaire. Tout cela, hélas ! est loin d'être réalisé. Je me félicitais l'an dernier de voir les programmes secondaires faire place à l'histoire de l'art. Je puis, cette année, constater avec joie que l'on commence d'écrire des manuels d'histoire de l'art à l'usage des écoliers. Me sera-t-il permis de dire qu'il n'y a là qu'un commencement, qu'il faut poursuivre cet effort et le corroborer même par une sorte

d'éducation des maîtres et des bibliothécaires? Il faut que ceux-ci soient bien convaincus que ce n'est jamais perdre son temps que de regarder des images, quand celles-ci représentent l'effort d'art du passé ou même celui du présent.

Sur la forme que doivent revêtir, pour être utiles, ces manuels, ces albums, je ne m'étendrai pas, d'abord parce que je l'ai fait souvent déjà, que même j'ai tâché de réaliser des livres, des collections correspondant au programme que je traçais, et ensuite parce que ce n'est pas le sujet.

Il serait aussi, je le crains, un peu long, un peu fastidieux par les redites inévitables de dresser le catalogue-type des bibliothèques d'art des différents degrés. Y insister sur l'histoire de l'art français et sur l'art antique, son ancêtre direct; y placer les livres qui renseignent sur les caractères régionaux dans l'art français sans exagérer ce que souvent le patriotisme local a déjà trop grossi; insister, enfin, sur les questions techniques, car c'est dans le respect d'une technique solide qu'il faut chercher et la tradition française et les conditions de son renouvellement, voilà en quelques mots les principes sur lesquels doit être fondée toute bibliothèque d'enseignement de l'histoire de l'art, qu'elle soit destinée aux écoliers ou au public.

\* \* \*

Mais il n'y a pas que l'enseignement. Il faut des livres pour le public, pour les écoles; il faut donc des érudits, des hommes de goût pour les composer. Il faut à ceux-ci une bibliothèque spéciale, suffisamment riche pour qu'ils aient sous la main tout ce qui est nécessaire à leur information.

A côté de l'école, nous avons donc le laboratoire, et je ne dis pas le laboratoire où l'étudiant peut essayer ses forces et

vérifier « de visu » les réactions que lui enseignent les livres. Il s'agit ici du laboratoire central français de l'histoire de l'art, celui qui peut aider à éclore les découvertes et les synthèses d'où dérivera l'enseignement donné demain à tous.

Ce laboratoire existe ; il ne s'agit plus que de lui donner, avec la conscience exacte du rôle qu'il doit jouer, les moyens de l'exercer.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris n'est pas et ne peut pas être un organe d'enseignement, de vulgarisation. Que l'on crée, à côté d'elle, un Institut d'histoire de l'art, doté des collections de manuels, de monographies, de photographies qui permettront aux étudiants supérieurs de compléter leurs connaissances, rien de mieux. Mais, de même, pour suivre ma comparaison, qu'on ne remet pas les instruments de physique les plus délicats à des débutants, de même les riches collections de l'ensemble unique créé par M. Jacques Doucet doivent être tenues intactes et à la disposition des maîtres de demain.

Où, en effet, trouveraient-ils en France un ensemble comparable? Où même trouveraient-ils la possibilité de travailler? Passez en revue les séries : collections de revues, collections de catalogues de ventes, monographies publiées en toutes les langues et tous les pays, photographies, copies ou extraits de documents sont là. Or, de plus en plus, les disciplines modernes exigent que le moindre travail épuise toutes ces sources d'information. Allez-vous les rendre inutiles, inopérantes? Car ce serait le faire que d'ouvrir toutes grandes les portes de cette bibliothèque-laboratoire aux écoliers. Mettez partout, le plus possible, les manuels, les grandes revues d'art, les photographies indispensables. Laissez aux « savants », à ceux qui, demain, ajouteront leur pierre à l'édifice, l'incomparable réu-

nion de livres, de manuscrits, de catalogues, de répertoires que forme la « bibliothèque Doucet », la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Le public et le programme général de cette bibliothèque spécialisée ainsi fixés, reste à savoir ce qu'il faut faire pour en développer l'efficacité.

\* \* \*

Tout d'abord, il faut lui donner les ressources nécessaires à l'entretien et à l'extension de ses collections. Revues et livres coûtent fort cher ; l'Université, l'État sont pauvres. A cette première obligation, l'initiative privée a répondu : une Société d'Amis a réuni autour de la Bibliothèque les concours les plus dévoués : en argent et en nature, elle l'aidera, dans toutes les directions.

Il faut aussi rendre plus utile encore ce que possède déjà cette Bibliothèque. C'est-à-dire qu'il faut la doter des outils indispensables : répertoires, catalogues. Le catalogue général du fonds, que j'ai entrepris, non seulement permettra de se rendre un compte exact de ce qu'elle peut fournir aux travailleurs, mais sera une véritable bibliographie générale des beaux-arts, et, par là, elle rendra service aux savants du monde entier comme à ceux qui peuvent consulter ses collections.

Par là j'arrive au point qui, peut-être, est le plus important : la Bibliothèque d'art et d'archéologie, si spécialisée qu'elle soit, ne peut contenir tout ce qui intéresse son objet. Il faut que ses catalogues soient la base de répertoires plus généraux qui indiqueront, à côté de ce qu'elle possède, ce qui se trouve ailleurs et le complète. Il faut, là aussi, une coordination des efforts qui évitera le travail, les dépenses inutiles. Avec l'aide de la commission que préside M. Lacroix — l'homme à qui

l'on doit cette œuvre magistrale : le catalogue des périodiques scientifiques des bibliothèques parisiennes — j'espère que je pourrai transformer ainsi le catalogue des périodiques de la Bibliothèque d'art et d'archéologie en un répertoire général. Et, pour les autres séries, il faudra qu'il en soit de même.

Spécialisation, organisation, coordination, mots un peu rudes d'aspect, mais qui tracent fort bien le programme que je voudrais aider à réaliser dans le domaine de l'Art, comme tant d'autres, dont on lit, d'autre part, les paroles autorisées, le réaliseront en de plus vastes sujets. Je crois qu'en ce domaine restreint l'œuvre serait infiniment utile. A sa base se trouve la Bibliothèque. Que tous ceux qui s'intéressent à l'art nous aident à la développer.

Georges WILDENSTEIN,

*Secrétaire général*

*de la Société des Amis de la Bibliothèque d'art et d'archéologie  
de l'Université de Paris.*

## LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

PAR MARCEL HERVIER

Il ne s'agit, dans ces brèves observations, ni de ce qu'on appelle dans les lycées Bibliothèque générale, réservée à l'usage des professeurs et maigrement alimentée par des subventions et des envois du ministère, ni de la Bibliothèque classique, destinée à fournir les livres de classe aux élèves pensionnaires et demi-pensionnaires, et aussi, moyennant un abonnement, aux externes, pratique que condamnent à la fois l'hygiène et la pédagogie.

Y a-t-il autre chose qui mérite le nom de Bibliothèque scolaire? En théorie, oui; en pratique, rarement d'une manière suffisante.

Il nous faut partager les élèves en deux catégories : ceux qui vont en étude et ceux qui ne sont qu'externes.

Pour les premiers, il existe des bibliothèques d'étude. Le budget de chaque établissement prévoit une somme pour l'achat des livres, leur reliure, l'abonnement à certains journaux ou magazines. Le censeur en a la surveillance; chaque répétiteur, dans son étude, administre sa bibliothèque. C'est lui qui fait des propositions d'achat. Il est exceptionnel qu'un professeur se mêle de faire acheter un livre nouveau et utile.

Que peuvent valoir ces Bibliothèques comme instrument de travail, ou quelles ressources offrent-elles pour distraire l'esprit des enfants fatigués par les devoirs réguliers? Il n'est pas douteux que des inégalités considérables doivent se ren-



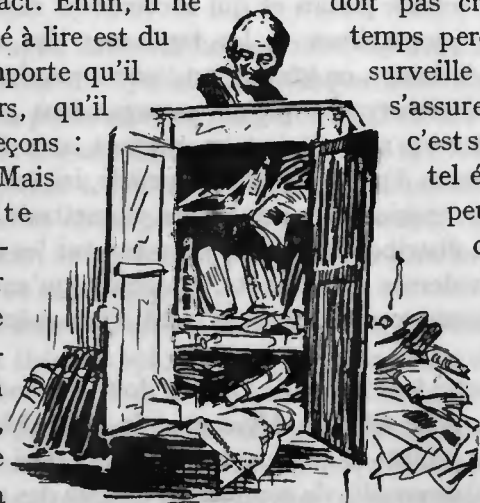
contrer dans ces diverses bibliothèques, à travers la France et même d'une étude à l'autre, dans un établissement pris au hasard. Tout dépend, en effet, du zèle et de l'ouverture d'esprit du répétiteur qui en a la charge et de la continuité des vues, malgré les changements de personnes.

Or, souvent, ces bibliothèques ont été commencées il y a déjà longtemps : aussi y voit-on des « rossignols » auxquels personne ne touche jamais et qui encomrent sans profit les rayons. Les programmes et les tendances des esprits ont changé de génération en génération : on risque donc de trouver beaucoup d'ouvrages qui ne correspondent pas aux besoins présents ou ne sont pas en rapport avec l'âge et les études des élèves d'aujourd'hui. Le remède, ici, est à vrai dire simple : une revision des catalogues permettrait facilement une nouvelle distribution plus en rapport avec les goûts et les nécessités modernes : nul doute, d'ailleurs, qu'en maint endroit les censeurs consciencieux n'aient d'eux-mêmes remédié à ce défaut.

La succession inévitable de maîtres dont les tendances sont différentes a pour effet de développer la bibliothèque tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, de créer ainsi des lacunes qu'il est difficile ensuite de combler. Si chacun des professeurs, dans sa spécialité, s'assurait de temps en temps que leurs élèves peuvent, dans la bibliothèque d'étude, trouver tous les ouvrages qu'il est légitime d'y rencontrer, étant donné leur âge, cet inconvénient disparaîtrait rapidement.

Mais ce n'est pas tout qu'une bibliothèque existe ; il faut qu'elle serve. Des livres qu'envahit la poussière ou que défend une porte vitrée toujours fermée à clef ne valent pas plus qu'un trésor caché qu'on ignore. Si le répétiteur n'en permet pas l'accès d'une façon constante et libérale, s'il n'intervient pas pour guider dans leur choix ou leurs recherches les enfants

embarrassés, s'il n'excite pas la curiosité de ceux dont l'esprit est endormi, à quoi bon ce meuble ornant la muraille près de sa chaire? Il faut aussi qu'il enseigne à fouiller sur les rayons avec méthode, à remettre les livres à leur place après qu'on s'en est servi, à ne pas les garder inutilement quand des camarades peuvent en avoir besoin, à les respecter comme un dépôt sacré dont chacun profite et que chacun doit cependant transmettre intact. Enfin, il ne doit pas croire que le temps passé à lire est du temps perdu : assurément, il importe qu'il surveille l'exécution des devoirs, qu'il s'assure qu'on a appris ses leçons : c'est son office primordial. Mais tel élève qui travaille vite peut disposer de beaux temps pour la lecture : bien loin de le contraindre, le maître favorisera son goût. En somme, c'est une question de doigté, une fois qu'on a pénétré le caractère et les aptitudes des élèves.



UNE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Ainsi, d'une façon générale, la bibliothèque existe ; sa valeur et les services qu'elle peut rendre dépendent uniquement de la bonne volonté, du goût et de l'habileté pédagogique de l'homme qui a la charge de l'étude où elle est placée.

Mais seuls les pensionnaires et demi-pensionnaires y ont accès. Et les externes? Quand le professeur conseille une lecture qui complète ce qu'il a dit en classe, quand il recommande les grandes œuvres des littératures antiques ou modernes

qu'on ne peut espérer étudier toutes dans les heures qu'un horaire déjà trop chargé attribue à chaque enseignement, quand il souhaite que, après leur tâche faite, ses élèves se délassent en laissant flotter leurs rêves ou courir leur imagination à la suite des poètes, des grands voyageurs, ou au récit des aventures de héros de fantaisie, et qu'il craint que, pour satisfaire ce goût du romanesque dont les enfants ne sont pas moins épris que les grandes personnes, ils ne tombent sur ces œuvres de basse littérature qui sabotent la langue et déforment l'esprit, où donc le fils du commerçant qui fréquente le collège de Melle ou même le lycée de Pontivy va-t-il trouver les livres nécessaires? Déjà bien des parents se plaignent de la cherté des livres de classe (en quoi ils exagèrent, car les livres ont moins augmenté que toute autre chose). Pense-t-on qu'ils peuvent tous fournir le moyen de suivre à la lettre les conseils du professeur?

Peut-être existe-t-il dans la ville des bibliothèques? Les enfants les connaissent mal. Entre eux, ils peuvent se prêter des livres : ce n'est qu'un moyen insuffisant, surtout en ce qui concerne les grandes et fortes lectures qui élèvent et nourrissent l'esprit.

Voilà des déshérités, et sans espoir de sortir de leur dénuement !

L'institution des bibliothèques de classe essaye d'y remédier.

Ce n'est pas autre chose qu'une forme de la mutualité. Dans chaque classe, le professeur demande à chaque élève une cotisation modeste, soit pour l'année, soit mensuellement. Les sommes recueillies sont employées à l'achat des livres que le professeur juge utiles ou que les élèves ont proposés. Ces volumes sont prêtés à tous ceux qui ont versé. Le fonds peut aussi s'enrichir par des dons. A la fin de l'année, les livres peuvent être distribués ; mais il vaut mieux (ce qui

est le cas le plus ordinaire) qu'ils restent propriété de la classe : ainsi la bibliothèque s'enrichit de l'effort fait chaque année et chaque groupe nouveau saisit mieux la valeur du petit sacrifice qu'il doit consentir en bénéficiant de celui de ses devanciers.

Voilà donc nos malheureux externes sauvés, ayant le moyen de faire de saines, profitables et abondantes lectures !

La réalité, hélas ! est loin de ce tableau idéal. Il n'y a pas pour les professeurs obligation de constituer une bibliothèque de classe. Les instructions le recommandent, ne le prescrivent pas. Il faut donc compter sur l'initiative individuelle. Tel qui s'est dépensé pendant plusieurs années pour entretenir et enrichir la bibliothèque de sa classe, quand il est appelé à un autre poste, doit souvent recommencer sur nouvelles bases ce qu'il avait mené à bien ailleurs et n'est pas sûr que son successeur ne laissera pas périr son œuvre précédente. Ainsi rien de stable, rien de durable.

Je ne vois qu'un moyen de sortir du chaos et de l'anarchie : c'est de fonder bibliothèques d'étude et bibliothèques de classe. Une cotisation continuera d'être perçue, que l'économat lui-même pourra toucher avec les frais d'étude ; le lycée ajoutera sa subvention habituelle. Les professeurs seront appelés officiellement à dresser des listes d'achat ; le répétiteur, aux heures désignées, remettra aux élèves qui ne vont pas en étude les livres qu'ils demandent. Le fonds s'accroissant toujours, les élèves y trouveront vraiment tout ce qu'il est utile qu'ils lisent, soit pour se distraire, soit pour étendre leurs connaissances.

Marcel HERVIER,

*Agrégé des lettres,*

*Professeur au lycée Janson de Sailly.*

L'EFFORT  
POUR  
LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES  
EN FRANCE

PAR EUGÈNE MOREL

Il y a vingt ans, ayant fait une enquête auprès des maires des villes de plus de 15,000 habitants sur l'état de leur bibliothèque publique, l'un d'eux me répondit qu'il y en avait une, mais pas de bibliothécaire, et il n'était pas nécessaire qu'il y en eût, car « les habitants ne demandaient jamais communication des volumes de la bibliothèque ». Nous recevions aujourd'hui encore d'aussi sottes réponses, et personne n'attend l'omnibus quand on sait qu'il n'y en a pas.

Vingt ans d'efforts pour faire entendre aux Français que la bibliothèque publique est devenue dans l'ancien comme dans le nouveau monde une institution capitale, le plus grand agent de civilisation en dehors de l'école, la plus forte influence morale en dehors de l'église, ont-ils produit le moindre résultat?

Commence-t-on à savoir que dans les pays modernes, même les plus jeunes, la lecture, non pas à l'école, mais toute la vie, est un service public comme l'eau, la voirie, le gaz et les autres sortes d'éclairage public?

Commence-t-on à savoir que les archives, les bibliothèques d'Université, la Nationale et surtout les *populaires* n'ont absolument rien à faire avec une bibliothèque publique moderne, qu'elles en sont le contraire, juste une illusion qui a largement contribué à en arrêter le développement en France?

Sans doute aucune grande création, aucune loi même n'est proposée. Le grand public et les pouvoirs publics ne se doutent pas de ce que peut être la bibliothèque, de ce qu'elle devient partout, sauf chez nous. Mais pour ceux qui ont assisté à des réunions de professionnels il y a vingt ans, que le ton et l'esprit, la langue même ont changé ! Le mot « organisation de la lecture publique » a réussi, je l'ai trouvé écrit et entendu plusieurs fois. Le temps n'est plus où l'on faisait rire une assemblée de bibliothécaires en leur désignant l'homme dont l'idéal était de donner à consulter le Bottin dans les bibliothèques. L'attitude moderniste est assez en faveur. Elle cache souvent une ignorance solide, quelque chose de résistant.

Les efforts faits en province pour galvaniser les vieilles collections de livres sont cependant admirables. Sans argent, sans personnel, annihilés plutôt que soutenus par des municipalités ignares et têtues, et qui veulent s'en mêler, et qui changent ! — mal payés et n'ayant pas la facilité de profits que procure aux Parisiens la facile vulgarisation du fonds qui leur est confié, beaucoup de bibliothécaires de province sont arrivés à donner une idée de ce que pourrait être une bibliothèque. Ce sont modestes améliorations, catalogues plus clairs mis entre les mains du public, achats plus utiles, séances prolongées, périodiques offerts dès leur apparition, efforts qui témoignent de dévouement et d'intelligence, tant que l'étranger a ce double étonnement : quoi ! une si belle ville, et c'est cela sa bibliothèque ! — et, lorsqu'on regarde les moyens : on a pu faire tant, avec si peu !

Il faut avoir connu le néant du début du siècle pour se dire que ce peu est tout de même quelque chose, qu'il y a parmi les peut-être deux cents bibliothécaires de France qui sont vraiment du métier, un bon quart qui a conscience et dévoue-

ment, et auquel manque seulement une administration qui comprenne et autorise leurs efforts.

Et ce qu'ils ont fait a montré au moins ceci : malgré son individualisme, sa haine du livre commun et de tout l'*en commun*, la France actuelle a un besoin urgent de bibliothèques et fait le plus grand succès à tout effort dans ce sens.



LA SALLE DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AMÉRICAINE  
DE LA RUE DE L'ÉLYSÉE

Elle n'était pas sportive, elle l'est devenue. Le livre y était à bas prix ; il y est cher. L'industrie y était fixe, elle y est en continuel changement et exige des techniciens au courant de tout ; elle était éloquente, et la nécessité de documents précis lui coupe la parole... Il lui faut des bibliothèques.

Ce n'est plus elle qui les refuse. Qui donc ?

L'administration, la politique... l'ignorance.

\* \*

Celle-ci est formidable. L'on excuse le grand public, où apprendrait-il? Mais ceux qui ont charge de l'instruire, de le conseiller, de le diriger...

Certes, nous avons deux conseillers municipaux, peut-être trois députés, sûrement un ministre, très au courant de l'Amérique, qui pourraient parler. Ils se taisent. C'est le ministre bibliophile qu'on écouterait sur cette question. Gens de lettres et journalistes ne connaissent des bibliothèques que la conservation d'archives et la bibliophilie. Ce sport, de plus en plus à la mode, devient vraiment un des fléaux anti-intellectuels les plus menaçants. La philatélie et l'organisation des postes sont distinctes, et si les lettres arrivent mal, ce n'est du moins par la faute des collectionneurs. En matière de livres, ce sont eux qui dirigent.

Il n'est cependant pas très difficile d'apprendre ce qu'est une bibliothèque publique moderne. Le plus simple est d'aller en Angleterre, ce qui arrive bien une fois dans la vie de tout homme cultivé. Le pire est que l'on y va, et, comme me l'avouait un homme chargé depuis de diriger une des grandes bibliothèques de France, on visite le British Museum, Oxford ou Cambridge, on passe devant les grandes *free public libraries* sans entrer, et l'on revient avec cette ignorance renforcée : croire que l'on a vu les bibliothèques anglaises ! Celui qui ferait une étude sur l'enseignement en France se contenterait-il d'assister à une leçon au Collège de France et à une autre aux *Annales*? Quelles idées y prendrait-il de nos lycées, des écoles primaires, de celles d'arts et métiers? M. Bellan, rapporteur des bibliothèques au Conseil municipal de Paris, croyait avoir vu celles de Londres, mais il avait confondu la *Cité* et la ville, et n'en trouvait que trois, assez désertes, au lieu d'une centaine, combles.



La Belgique peut nous fournir une excellente loi, la loi Destrée, que nous voudrions voir proclamée en France. Elle dicte des conditions de compétence professionnelle, d'heures d'ouverture, de locaux convenables et d'indépendance des partis, moyennant lesquelles les bibliothèques peuvent voir doubler par l'État les subventions des municipalités. Mais la loi est récente. Un peu plus loin, la Hollande, entrée depuis quinze ans dans le mouvement, nous offre des exemples admirables. Bâtiments tout neufs et pratiques, prêt et dépôt dans les campagnes par des séries de succursales, salles spéciales (droit, sciences pures, métiers divers, dessin et art, dessin linéaire et architecture, musique, etc.), accès libre du public aux rayons spéciaux, conseils facultatifs de bibliothécaires spécialisés, journaux de tous pays, salles d'enfants, etc. Il faut voir les succursales, dont la coquette silhouette domine et réjouit la petite ville neuve surgie depuis deux ans du fond de la mer, où des lecteurs remplacent les poissons expulsés.

Allez en Catalogne, dans la nouvelle Italie, chez les Tchèques, en Pologne ou en U. R. S. S. Mais n'allez pas en Amérique, ou n'en parlez pas. On vous dirait que les bibliothèques des États-Unis sont prospères parce qu'elles ont beaucoup d'argent, et ayant dit cette belle ânerie, on se dispenserait de tout effort, même pour comprendre en quoi consiste cette institution de la bibliothèque libre. Il sera temps d'en parler quand la France, ne faisant plus d'apprentis et n'ayant pas de bibliothèques, cherchera à l'étranger ses techniciens et ouvriers d'art.

Nous en avons cependant un échantillon à Paris même, rue Fessard, à Belleville. Il s'agit non d'une bibliothèque, mais de ce qu'en Angleterre on nommerait une branche, succursale de quartier. Là, cette branche serait reliée à une centrale, qui renouvellerait les livres et apporterait d'un vaste fonds commun les ouvrages demandés. Paris aurait plusieurs centrales,

pourvues d'un demi-million de volumes chacune, desservant une douzaine de branches au moins, dont celle de Belleville donne un exemple isolé, et comme coupé de l'organisation essentielle. Telle quelle cependant, avec son coin des enfants, les fleurs sur la table, les fauteuils librement épars, les livres pris chacun au rayon même, elle offre un singulier contraste avec l'infect guichet que la ville osait appeler bibliothèque municipale et qui le précéda. Le chiffre de prêts, sans que le nombre total de livres soit plus grand, est dix fois plus fort, mais le prêt n'est qu'un détail des services qu'elle rend. Il serait difficile aujourd'hui de la fermer. Je ne répondrais pas qu'on n'y ait pas songé.

Son succès heurte, en effet, un de ces monopoles effroyables qui entravent tant de progrès. Les instituteurs se croient désignés pour être seuls bibliothécaires, et il est certain que ces fonctions exigent un entraînement et un savoir spécial que des instituteurs pourraient certainement acquérir s'ils ne croyaient pas l'avoir déjà, et une activité qu'ils n'ont absolument pas le pouvoir et le temps d'y consacrer en plus de leur métier. Dans d'autres villes, ce sont les employés de mairie, et nous avons eu à arbitrer dans une ville de 80,000 habitants la réclamation des employés d'octroi, qui, eux aussi, se trouvent aptes à être bibliothécaires.

Une école de bibliothécaires, cependant, existe depuis trois ans à Paris. Son succès est incontestable et l'enseignement qu'on y reçoit ne se donne pas ailleurs. Le nombre des demandes atteint la centaine ; on n'accepte qu'une quinzaine d'élèves, car on songe à leur assurer un avenir, et, jusqu'ici, on y est arrivé. Des élèves au courant des bibliothèques modernes sont allés porter un esprit nouveau dans telle vieille bibliothèque de France, dans le commerce d'édition, dans la province où plusieurs sont arrivés à convertir les municipa-

lités, et aussi à Jérusalem, à Constantinople, en Russie, en Danemark, aux États-Unis même, où il en est tant besoin, faire connaître un peu la France méconnue.

Vallès ne concevait point Paris sans porteurs d'eau. Il y a bien quarante ans que je n'en ai pas vu. Malgré tant de gens importants, la distribution intellectuelle s'y établira un jour, comme ailleurs.

Il sera, seulement, un peu tard.

Eugène MOREL,  
*Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.*



UNE GALERIE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ACTUELLE

# UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE EN ALLEMAGNE

PAR PIERRE CHANLAINE

L'Allemagne est, on le sait, le pays des bibliothèques. La piété populaire les y a développées depuis le xv<sup>e</sup> siècle, avec une rapidité qui surprend. Actuellement, on en compte 323 qui renferment en tout le chiffre impressionnant de 37 millions de volumes. Et il ne s'agit que de volumes reliés ! Quatre-vingt-dix-sept bibliothèques — tiers du chiffre total — contiennent plus de 100,000 volumes. Trente-quatre en comptent 300,000. Dix seulement s'enorgueillissent d'en posséder plus de 600,000. Parmi elles, les « Staats bibliotheken » de Berlin et de Munich en rassemblent, la première 1,983,000, la seconde 1,460,000.

Parmi ces 323 bibliothèques, 158 — presque la moitié — et en particulier les dix plus considérables, sont municipales ; quatre-vingt-une appartiennent en propre à des villes, comme celle de Cologne (460,000 volumes) et celle de Francfort-sur-le-Mein (438,000). Les quatre-vingt-quatre bibliothèques restantes sont entre les mains de corporations ou de propriétaires privés. La « Deutsche Bucherei » de Leipzig, par exemple, dans laquelle sont groupés plus de 524,000 volumes, a été constituée grâce à des subventions du Reich, de l'État saxon et de la ville de Leipzig, par un groupement allemand, le « Borsenverein der deutschen Buchhandler », qui, fondé en 1828, rassemble les principaux libraires-éditeurs et commis-

sionnaires de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse allemande, au nombre de 5,000 environ.

C'est d'ailleurs incontestablement la bibliothèque la plus moderne qui soit visible chez nos voisins. Elle couvrira, après son total achèvement, 20,000 mètres carrés, dont 9,400 seront utilisés. A l'heure actuelle, 3,300 mètres carrés sont coiffés de bâtiments pouvant contenir 1,600,000 volumes. Quand l'édifice sera totalement achevé, il en pourra renfermer dix millions.

La façade mesure, sur cent vingt mètres de longueur, vingt-deux mètres de hauteur. Il y a huit étages. Si l'on ne tient aucun compte des pièces accessoires comme la toilette, les antichambres, etc., on constate que plus de cent salles sont affectées au service spécial de la librairie. Le bâtiment, commencé le 30 octobre 1912, a été inauguré le 2 septembre 1916, en pleine guerre.

Un large perron, à la partie supérieure duquel des colonnes ornées de chapiteaux unis portent un palier où se dressent, entre les fenêtres du premier étage, des statues. La pierre est grisâtre, comme celle de presque tous les monuments allemands. L'architecture peut être considérée par certains Français comme un peu lourde. Nul ne peut nier son originalité.

Le lecteur y trouve tous les ouvrages parus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1913. Par ouvrage, il faut entendre les livres, les magazines et les revues publiés en Allemagne, en quelque langue qu'ils aient été écrits, ou ceux qui ont été édités en langue allemande, dans quelque pays que ce soit. Toutefois, il n'y a à la « Deutsche Bucherei » ni journaux politiques, ni œuvres musicales.

La propreté et les perfectionnements mécaniques dont s'enorgueillit ce bâtiment font sur le visiteur une impression profonde. Partout, des lavabos. Le livre est un incontestable véhicule de germes pathogènes. Comme on ne peut pas en

aseptiser les feuillets, il est recommandé de laver aussi souvent que possible les mains qui les ont touchés. La « Deutsche Bucherei » reçoit quotidiennement plus de 150 volumes — « Pflicht exemplaren » — et 1,000 périodiques. Il y a une salle de lecture pour les uns et les autres.

Les volumes sont rangés par taille sur d'énormes étagères métalliques parallèles, dont la longueur totale atteint près de trois kilomètres. Par un dispositif ingénieux, ces étagères peuvent se fermer, de manière à empêcher qu'on se saisisse de rien. Dans chaque catégorie de taille (in-18, in-16, etc.), les livres sont disposés d'après leur date d'apparition. Le personnel de la bibliothèque n'a ainsi qu'à classer les livres nouveaux d'après leurs dimensions. Il ajoute ensuite dans chaque dimension les nouveaux venus à la série des précédents.

Le catalogue de la « Deutsche Bucherei » a été conçu et réalisé d'une manière simple et pratique par le personnel même de la bibliothèque. Des fiches sont disposées dans une immense armoire par ordre alphabétique, d'après les noms des auteurs. Et dans une autre, d'après les titres, compte tenu seulement du premier substantif. Ces fiches mentionnent le format du livre, le numéro de la rangée d'étagères où il se tient et son numéro d'ordre.

L'ouvrage est demandé par le lecteur sur un bon jaune qui comprend trois parties détachables. L'une — la plus large — porte le nom et l'adresse du demandeur, le numéro de la place qu'il occupe ; il indique le titre de l'ouvrage demandé, le nom de l'auteur, celui de l'éditeur et, si possible, le lieu et l'année de publication. Le bon est remis au guichet à un employé qui le transmet immédiatement et par un ascenseur en miniature au service du catalogue.

Un fonctionnaire de ce service cherche le numéro du livre. Il le communique à un de ses collègues qui le va quérir à l'éta-

gère où il a place et le fait redescendre au guichet. L'employé qui y est de service détache alors une partie — la troisième — du bon jaune qui porte l'indication du nom et de la place du demandeur, ainsi que son adresse et le titre du livre, et il laisse dans le volume la première partie du bon et la deuxième.

Cette deuxième partie est timbrée par le service du contrôle au moment de la restitution des livres empruntés et utilisée comme « quitus » à la sortie. L'administration de la Bibliothèque, s'il lui manque le soir après la fermeture un volume, pourra, par la comparaison des deuxième et troisième parties des bons, savoir à qui le livre a été prêté et s'il a été restitué.

Il faut environ quatre minutes — pas davantage — pour obtenir un livre.

Autour de la salle de lecture, comme d'ailleurs dans toutes les bibliothèques, des livres sont classés, que le public peut consulter sans établir de bulletin. A la fin de mars 1925, cette bibliothèque spéciale, que les Allemands appellent « Handbibliothek », comprenait 15,267 volumes, de philosophie, théologie, pédagogie, sciences sociales, etc.

Les usagers peuvent être autorisés à emporter les livres chez eux, à la condition que le total des volumes ainsi distraits par un seul lecteur n'excède pas cinq à la fois.

La durée du prêt n'est, dans aucun cas, supérieure à trois semaines.

La « Deutsche Bucherei » renferme une salle spéciale des éditions rares, véritable musée où le spectateur curieux, à condition qu'il y soit autorisé, peut compulsier des livres de l'époque, signés des plus grands auteurs allemands. Une de ses originalités : « le rayon de cartographie ». Les cartes, topographiques, géologiques, géographiques, marines, etc., soigneusement roulées, sont disposées verticalement d'après leur

taille dans les armoires *ad hoc* d'une vaste salle. Un catalogue spécial, conçu sur le même principe que le catalogue général et composé comme lui de fichiers, est à la disposition des lecteurs. De grandes tables (2<sup>m</sup>75 sur 5 mètres) permettent de dérouler les cartes et de les consulter. On a rassemblé là tous les documents cartographiques qui établissent l'histoire de l'Allemagne au point de vue ethnique et territorial.

La « Deutsche Bucherei » peut être considérée comme une des plus belles bibliothèques qui existent dans le monde. C'est aussi une de celles qui fonctionnent d'après les procédés les plus rationnels. Les Leipziguis la montrent avec orgueil, en soulignant qu'une société qui compte maintenant 3,400 membres s'est fondée en 1913 pour concourir à sa prospérité matérielle.

Heureux Saxons qui trouvent encore dans leur pays un tel nombre de mécènes. En trouverions-nous autant chez nous pour défendre nos collections?

Pierre CHANLAINE.



# UNE BIBLIOTHÈQUE EN UTOPIE

PAR RICHARD CANTINELLI

Un jour, enfin, l'idée apparut, et si évidemment logique, qu'il devint urgent de la réaliser.

C'était dans la plus vaste bibliothèque de la première ville d'Utopie. Les siècles y avaient accumulé une quantité immense de livres de toute sorte, alignés sur plus de cent cinquante kilomètres de rayons. Toute la littérature du monde, répétaient, non sans orgueil, les conservateurs, se trouvait là rangée en bel arroi. Et que de catalogues !

Ariane, ma sœur, dans quels fils empêtrée  
Vous courûtes parmi cette affreuse contrée !

Les distributeurs, amaigris, les joues creusées, les yeux brillants, exténués par des courses incessantes à travers le labyrinthe des travées, voyaient avec terreur s'étendre leur domaine où les architectes construisaient sans relâche suivant de très antiques formules. Les lecteurs non plus n'étaient pas rassurés. A mesure que s'élargissait le pays des livres, ils constataient que s'allongeait le temps employé à les obtenir.

Des « cotes » astronomiques où les lettres grecques se juxtaposaient aux exposants, formaient une langue nouvelle sujette à d'innombrables erreurs d'interprétation. Et l'heure était proche où le souvenir légendaire d'Omar se serait présenté à quelques esprits hardis comme la seule chance de salut et de restauration.

C'est alors qu'un inconnu, que son ignorance préservait de toute routine, un jour qu'il s'était mêlé à une caravane d'explorateurs, fut visité par l'Idée, qu'il formula aussitôt en ces termes hermétiques : « Le salut est dans la substitution de la verticale à l'horizontale. »

Il s'en fut demander audience au directeur de la bibliothèque, qui, par hasard, se trouvait être un homme jeune et hardi. Il lui porta, il lui livra l'idée encore vierge. Le directeur, l'ayant épousée, la fit reconnaître et adopter par les pouvoirs publics. Les travaux commencèrent sans retard.

Un vaste espace de quarante mètres de côté avait été réservé au centre des bâtiments pour des agrandissements futurs ou bien pour une de ces organisations bibliographiques dont rêvent les architectes et que redoutent les bibliographes. Cet espace fut mis à nu, creusé pour recevoir des fondations robustes. La nouvelle bibliothèque sortit de terre à cette place. Tout était en fer à jours, les montants, les rayons, les parquets. Une double cloison de briques préservait l'ensemble du bâti contre les intempéries. Les divers éléments de la construction, fabriqués suivant des calibres « standard » une fois établis, venaient s'ajuster l'un à l'autre sans erreur possible. Solidement boulonnés, ils formaient des étages de deux mètres de haut composés de travées doubles séparées par des passages de 0<sup>m</sup>80. Chacun des étages contenait 200,000 volumes. Aux quatre angles de la construction étaient ménagés trois monte-charges et un ascenseur. Le côté de la construction tourné vers l'ouest était privé d'ouvertures, le jeune architecte chargé de ce nouveau travail ayant appris que la lumière du soleil couchant est funeste aux livres.

A mesure que s'élevait la construction que couvrait un toit mobile, le directeur de la bibliothèque, qui ne pouvait at-

tendre la fin des travaux pour mettre en œuvre la conception nouvelle, faisait transporter dans les travées de fer les ouvrages choisis dans les anciens magasins uniquement d'après leurs formats. Un numéro d'ordre était donné à chaque volume suivant la nouvelle place qu'il occupait, ce numéro étant immédiatement inscrit sur les anciennes fiches et dans les divers catalogues.

Cependant, les nouveaux magasins grandissaient à vue d'œil. Quand on eut achevé le trentième étage, on posa la toiture définitive. De l'extérieur, les passants admiraient cet édifice hardi qui aurait suscité l'enthousiasme des archéologues s'ils l'avaient découvert en Égypte. Son ombre tournait avec le soleil sur tous les toits environnants. Des colonnes engagées, se détachant de l'ensemble par le relief et par la nuance, semblaient le soutenir et le porter vers le ciel, masse énorme et légère baignée d'azur et de rayons, que couronnait le soir, comme un symbole, le vol tournoyant des libres oiseaux. Des fenêtres judicieusement disposées amusaient l'œil et lui permettaient d'apprécier la hardiesse et l'harmonie de l'ensemble.

A maison neuve, âmes neuves.

On ne voit plus ces bibliothécaires enfouis dans un coin d'ombre et de poussière sous des tas de volumes inexplorés. Mais, dans de vastes bureaux que les locaux enfin vidés de leurs livres ont rendus disponibles, des fonctionnaires bienveillants, doublés de dactylos, le téléphone à portée de la main, lancent à travers la maison des ordres précis, vite obéis.

Les distributeurs, répartis dans les trente étages, logeant auprès du ciel comme les astrologues, accomplissent une tâche déterminée et facile. Ils engraisent. L'étage qui leur est confié, et dont ils ont l'entière responsabilité, ils prennent à

cœur de l'entretenir à la perfection. Maniant tour à tour l'aspirateur et le torchon, ils connaissent à merveille les numéros de la section qui leur est dévolue, vont les yeux fermés vers l'ouvrage demandé, puis le confient d'un geste machinal à la vélocité des monte-charges. Aux lents cheminements à travers un dédale de jour en jour plus compliqué a succédé le rapide vertical permettant d'atteindre en un temps sensiblement égal toutes les parties de la bibliothèque. Quels que soient la qualité et le nombre des demandes, le lecteur reçoit satisfaction en cinq minutes. Chaque ouvrage déplacé est inscrit sur un tableau, effacé dès son retour. Ainsi les revisions annuelles n'ont plus de raison d'être.

Et le public? Le public va maintenant à la Bibliothèque, non pour s'y acoquiner dans la mollesse des attentes indéfinies, dans la puanteur d'une atmosphère confinée. Il avait constitué lentement une variété de l'espèce humaine, caractérisée par des tics et des couleurs d'habit et qu'on voyait aux heures des repas descendre la rue, une serviette débraillée sous l'épaule anguleuse, rêveurs sans rêve bousculés par les mitrons et les commis. A présent, le public, plus nombreux et semblable au reste des humains, entre à la Bibliothèque comme dans une agence, demande un renseignement, cueille une référence, emprunte un volume et rentre chez lui travailler dans la solitude parmi ses livres familiers.

Dans la vibration rythmique des ascenseurs, sous les rayons croisés des verres de couleur, toute la bibliothèque vit d'une vie complète et heureuse.

Dans cette tour immense, traversée d'air pur, tout danger d'incendie est à jamais écarté. Plus d'odeur de vieux livres, de moisissures. Le livre respire. Le thermomètre, été comme hiver, marque dix-sept degrés.

Mais que sont devenus les magasins de jadis, les beaux rayonnages? Les rayonnages ont été aisément vendus à des fabricants de meubles anciens. Quant aux vastes salons, aux galeries rendues à leur splendeur première, on y a installé le Musée de l'Histoire des civilisations. Les musées proprement dits, où, perpendiculairement à une patinoire, sont accrochés dans le seul ordre chronologique des femmes nues, des archevêques, des paysages, des natures mortes, ces musées ne nous renseignent que fort incomplètement sur notre passé. Dans la nouvelle Bibliothèque qui n'est pas seulement un Conservatoire, mais une maison d'enseignement, voici se succédant : une salle de préhistorique, une salle égyptienne, puis la Grèce primitive, la Grèce de Périclès, Rome, le moyen âge, la Renaissance, la Réforme, le XVII<sup>e</sup> siècle, etc., etc., chacune de ces époques de l'esprit figurée par ses caractéristiques les plus marquantes. La tour centrale s'élevant au milieu est comme la fleur merveilleuse issue de l'humus séculaire.

Que voilà une conception primaire! Les bibliothécaires chargés de mener à bien cette entreprise étaient gens trop avertis pour ne pas avoir pressenti et évité ce reproche. Ils ont su prouver par l'exemple qu'un primaire large vaut mieux qu'un supérieur rétréci. Mais ceci, comme on dit trop souvent aujourd'hui, ceci est une autre histoire.

Richard CANTINELLI,

*Bibliothécaire à la Chambre des Députés.*

## AVANT TOUT, DES BIBLIOTHÉCAIRES

PAR PIERRE D'ESPEZEL

On parle beaucoup des bibliothèques. Je voudrais qu'on parlât davantage des bibliothécaires : toutes les réformes, tous les projets seront vains s'ils ne sont mis au point et servis par le personnel chargé de les appliquer.

Nos lecteurs sont, d'autre part, mis au courant de la situation des bibliothèques. Qu'elles soient bibliothèques d'enseignement, bibliothèques publiques, bibliothèques savantes, bibliothèques techniques, elles manquent de ressources en matériel et en personnel, surtout parce qu'elles n'ont pas su, jusqu'ici, coordonner celles qu'elles possèdent. L'État français, qui se vante de son école publique, n'a pas su organiser la lecture publique, son logique complément.

Je laisse de côté le matériel : livres, revues, locaux : on en parle ailleurs. Mais le personnel ?

Bibliothécaires d'État, bibliothécaires municipaux, bibliothécaires de ministères, d'universités, d'écoles ou d'instituts variés ont les origines les plus diverses. Ils sont sortis de l'École des chartes ou bien ils sont munis du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, ou du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire dans les bibliothèques municipales classées (ouf!) ; quelques-uns — ou quelques-unes — sortent d'une école de bibliothécaires créée par les Américains, rue de l'Élysée, à Paris ; d'autres — dans les bibliothèques municipales de Paris — sont des institu-

teurs publics en fonctions ; d'autres, enfin, n'ont d'autres « titres » que les services rendus — ce ne sont pas toujours les plus mauvais bibliothécaires.

Ce serait faire preuve du plus béat optimisme que de croire que tout est pour le mieux dans la corporation. Il en est peu qui comptent autant de mérite modeste et pourtant les bibliothécaires se plaignent de leur situation matérielle et morale : médiocrement payés, ils sont, par contre, accablés de besognes subalternes qui les empêchent d'accomplir leur tâche essentielle, la mise à la disposition du public et le développement rationnel des collections qu'ils gardent. Il est peu de corporations où le dévouement soit plus spontané ; pourtant le public se plaint de n'être ni suffisamment ni promptement renseigné.

A ces maux, généralement reconnus, on a proposé deux remèdes contradictoires.

Les uns voudraient former des bibliothécaires spécialisés. Mais est-on jamais assez spécialisé ? Le bibliothécaire qui voudra connaître à fond la métallurgie, son histoire, ses procédés, n'aura pas de trop de toute son existence. Il devra même, probablement, s'en tenir à une partie du sujet. Dès lors, il n'aura sa place que dans une très grande ou une très petite bibliothèque. Et que faire dans les bibliothèques municipales ? Au Havre, par exemple, il y a des filateurs, mais il y a aussi des armateurs. Faudra-t-il, pour les renseigner éventuellement, deux bibliothécaires ? Et pourquoi deux seulement ? Les autres corps de citoyens pourraient protester. On peut spécialiser les bibliothèques, il ne faut pas songer à spécialiser complètement les bibliothécaires.

On propose, d'autre part, de recruter tous les bibliothécaires de toutes les bibliothèques sur un programme unique. Cela me paraît absurde. Quelle que soit l'ampleur de ce programme, il n'embrassera jamais tout ce qu'un bibliothécaire

peut être amené à connaître dans les circonstances très diverses d'une longue carrière. Ou bien, on veut créer le « bibliothécaire-standard », capable de ranger le « livre-type ». Autant prendre un commis de magasin : il rendra autant de services au public.

Il ne faut à nos dépôts de livres ni « bibliothécaires-standards », ni spécialistes de pointes d'aiguilles. La diversité des questions qui peuvent être posées à un bibliothécaire est infinie. Le meilleur unira les connaissances les plus étendues au bon sens le plus sûr : en un mot, il aura une culture générale.

Ainsi les bibliothécaires pourront avoir les origines les plus diverses. Dans leur majeure partie, ils continueront d'être anciens élèves de l'École des chartes, d'une École des chartes renouvelée. En l'état actuel des choses — qu'on me pardonne cette digression — l'École des chartes, quoique dotée d'un corps enseignant remarquable, supérieur à ce qu'il fut à bien des reprises, l'École des chartes, dis-je, est loin de rendre les services qu'on attend d'elle. Quand, plus difficilement recrutée, mais plus large d'esprit, elle ne mettra plus au-dessus de tout le culte de la mémoire ; quand, au lieu de leur enseigner quelques « recettes », elle donnera à ses élèves, par l'étude de l'histoire nationale, les éléments d'une culture générale et ceux d'une formation aux méthodes historiques, l'École des chartes pourra, mieux encore qu'à l'heure présente, fournir aux bibliothèques leur état-major.

Car le bibliothécaire doit être un chef et non un manœuvre. Si l'on veut qu'il dirige son service, qu'il sache faire les acquisitions nécessaires, qu'il surveille la confection des répertoires et des catalogues... si l'on veut qu'il fasse son métier, il faut lui en laisser le temps. Qu'il se décharge des besognes purement matérielles sur le personnel de service, des corvées bureaucratiques, des classements machinaux sur les « aides de biblio-



thèque », cette heureuse création qui *doit* être généralisée. Il surveillera, il dirigera tout, mais il ne sera pas accablé de corvées, il pourra aider vraiment ses lecteurs. Il aura la situation morale convenable : on ne pourra plus lui refuser une situation matérielle décente.

S'il n'y est pas disposé, mon Dieu, il sera possible de s'en apercevoir, grâce à un autre remède efficace : le stage, suivi des sanctions nécessaires. Il est, en effet, des esprits fort distingués qui n'ont pas les qualités nécessaires aux fonctions de bibliothécaire, il convient que chacun soit à sa place et s'adapte à ses fonctions. Au bout d'un an — délai que vient fort sagement d'établir un décret — le futur bibliothécaire saura s'il peut se faire à ses fonctions futures, ses chefs verront s'ils peuvent l'employer utilement. Si l'homme et la fonction ne se conviennent pas, ils pourront divorcer, avant mariage.

Enfin, en ce domaine comme en tous autres, il convient de ne pas s'acharner à tout prévoir, à tout régler d'avance. Ni les examens, ni les feuilles de présence, ni les statistiques n'ont jamais rien prouvé. Ils ne servent que les subordonnés paresseux ou incapables ou les chefs sans autorité. Il faut laisser un peu de jeu aux rouages, il faut faire sa part à l'autorité personnelle, il faut laisser aux chefs leurs responsabilités et leurs mérites. Peut-être a-t-on un peu abusé du mot de coopération ; ici, pourtant, il doit servir encore. Quels que soient les règlements, ce n'est que par l'union de tous qu'ils porteront leurs fruits. Quelles que soient les ressources de toutes les bibliothèques, elles ne serviront de rien si, par un absurde esprit particulariste, elles ne peuvent être mises en commun quand il est nécessaire qu'elles le soient. Ce qui a été fait à cet égard pour les bibliothèques de Paris devrait l'être pour la province. Certes, il convient d'agir avec prudence. Sous pré-

texte de collaboration, il ne faut pas créer une artificielle uniformité, il faut ménager les conditions locales, les situations acquises. Mais il faut en finir avec les obstacles qui n'ont pour raison que la vanité et la routine.

Que les bibliothécaires viennent d'où ils voudront, pourvu qu'ils aient une solide culture générale : le stage, l'autorité des chefs de service feront les adaptations, les éliminations nécessaires. Que les bibliothécaires ne soient chargés que de leur besogne propre, ils la feront. Mieux secondés, moins nombreux, en rapports plus étroits les uns avec les autres, ils auront la situation matérielle et morale qui convient, ils rendront les services que l'État attend d'eux. Mais il faut songer à eux : tant vaut le bibliothécaire, tant vaut la bibliothèque !

Pierre D'ESPEZEL,

*du Comité du Syndicat des Bibliothécaires.*

# BIBLIOTHÈQUES D'HISTOIRE

## SOUVENIRS

PAR JEAN-JACQUES BROUSSON

De vingt-deux à trente-cinq ans, j'ai usé mes meilleures heures dans les bibliothèques parisiennes. De ces salles mornes et poudreuses, je garde un souvenir reconnaissant et attendri. C'était le printemps et c'était aussi le temps de la pauvreté, de la timidité, des besognes serviles. Ces cités livresques, avec leurs murailles, ouatées d'érudition, forment, dans la capitale fiévreuse, comme des oasis. On retrouve là chez les morts la politesse, les humanités, sinon l'humanité. La fleurette desséchée de l'espérance éclate et revit, tout soudain, entre les feuillets froissés. Cette place banale, à la table d'hôte intellectuelle, confère au jeune homme, déclassé malgré ses diplômes, une dignité, un alibi : il a une famille, un foyer, une religion. Évadé de sa caste, déraciné de sa province, la bibliothèque lui fournit un abri, et physique et moral. C'est comme l'église où les indévots s'abritent les jours de pluie.

Premier abri : la Sainte-Geneviève, sur la montagne aux pentes historiques : « Rue Clovis », « Rue Clotilde... » Je gîte près de là, dans une gouttière. Selon la saison, je meurs de froid ou de chaud, sous la tuile. La mansarde est si basse, qu'on n'y peut tenir debout. Il faut dormir ou s'attabler. On ne peut pas déplier complètement le petit lit de fer. Il faut apprendre à dormir, replié en chien de fusil, se pelotonner, à

la couvade, comme le fœtus dans les entrailles maternelles. Et les murailles eczémateuses recèlent des escadrons de punaises impudentes. La lumière les tient en respect. Alors, on veille jusqu'à l'aube, par crainte des bestioles sanguinaires. On a oublié de souper, mais on est abonné à la « Bibliothèque Ollier », place Saint-Sulpice. On dévore — quatre francs par mois — les in-quarto du Panthéon Littéraire. Cette cendre historique semble poudroyer à la clarté de la chandelle, qu'affolent les courants d'air. Le gros livre oppresse l'estomac vide. Je ne suis pas érudit — et j'en sais gré aux dieux dans ces temps indoctes — j'ai, toutefois, d'abondantes lectures. Je les dois en bonne partie aux punaises. Rendons à César ce qui est à César...

D'abord, Sainte-Geneviève m'effaroucha. Elle n'est pas riante de mine. Sa façade camuse est toute poudrerizée de pédanterie. Le passant ahuri y déchiffre le catalogue d'une bibliothèque idéale. Les plus nobles auteurs — c'est-à-dire les plus inconnus — sont rangés dans un ordre arbitraire et positiviste. Il y a de tout dans ce programme. Cela va de la *Bible* et d'*Homère*, en passant par les *Védas*, à Champollion-Figeac... Je me revois, béant, frais émoulu de ma province, devant cette litanie lapidaire. Que je me trouvais humilié, sous mon parapluie, en déchiffrant, sur la façade ornée de plates arcades, les noms sibyllins d'Évhémère Olaüs Magnus, San-Chotniaton, Pythagore... « Je ne suis qu'un illettré, pensai-je, avec amertume. Pourvu, mon Dieu, que les gens d'ici ne s'en aperçoivent pas ! Il est grand temps de parfaire mon instruction. Le plan d'éducation est là, public notoire, sur cet arc de triomphe pédagogique. Il suffit de prendre, à la volée, avant d'entrer, deux ou trois des noms étagés à la queue leu leu. Mais combien faudra-t-il pour épuiser le catalogue de pierre? »

C'est d'un pied hésitant que je gravis les marches de cet escalier genovéfain, orné d'une reproduction de l'École d'Athènes. Les lecteurs devaient répondre à l'enseigne. C'était, sans doute, des émérites, des chenus blanchis sous le harnais. Mon angoisse ne dura guère. La clientèle de la bibliothèque, sur la montagne mérovingienne, était chétive. Je ne sais si cela dure encore. Au sortir de classe, quelques potaches venaient copier leur version. Ils tiennent au bout d'une table d'amusants conciliabules. De qui est le rébus? De Cicéron? De Sénèque? En général, ils ne sont pas très bons latins. Et moi, élevé par les prêtres à Nîmes la Romaine, je renifle assez bien la truffe : « C'est de ce bavard de Cicéron, mes petits, le Jaurès de son temps ! » Et il y a aussi les « clochards » qui dépouillent l'*Annuaire des châteaux* et font des bandes.

Je n'ai jamais vu un fonctionnaire si ébahi que le préposé aux fiches de la Bibliothèque, quand je lui tends la mienne, avec le nom d'Évhémère. On fouilla de fond en comble la halle aux livres. Des employés subalternes se donnèrent sur les échelles des torticolis et des hernies. A la fin, on vient m'avouer qu'il n'y a pas d'Évhémère à la Sainte-Genève. Je ne peux me retenir de leur dire : « Pourquoi donc glosez-vous ce nom sur la façade? » Dès lors, cette pompeuse bibliothèque me parut inane. Je vais porter mon loisir à la Mazarine, à l'Arsenal...

En juin 1901, Anatole France m'embauche pour sa *Jeanne d'Arc*. Il s'agit de coudre un galon de pédantisme et d'érudition bénédictine à la nuque de la pucelle. Il faut donner à cette sainte fille un petit air voltairien. La matière a été cent fois traitée et surtout maltraitée. Il y a vingt ans que M. Bergeret tourne autour de la bergerette et essaye de lui ravir sa fleur mystique. « Quand j'avais besoin d'argent, m'expliquait-il, quand j'avais besoin aussi d'un sujet d'article pour le maga-

zine illustre et bourgeois, dirigé par Jules Simon-Suisse, je me rabattais sur Jeanne d'Arc. Je feuilletais la compilation de Quicherat. Je m'efforçais d'être naïf et conservateur. C'était après la Commune : le pétrole avait rendu pieux le bourgeois voltairien. La défaite avait exaspéré le sentiment national. Alors, la vierge de Domrémy apparaissait comme la pure incarnation de la patrie mutilée, l'image, candide et saignante, de l'Alsace et de la Lorraine. J'en écrivais donc l'histoire d'une plume cocardière et piétiste. Mon éditeur, aujourd'hui, me dit qu'on formerait deux volumes de tous ces articles dispersés ; que cela pourrait être de bonne vente... Je me laisse séduire : je suis ambitieux de faire pour la Pucelle d'Orléans ce que Renan fit pour Jésus de Nazareth : la séculariser. Mais il faut se hâter, car les gens de Rome s'agitent. Ils s'approprient à nimber de l'auréole des saints le front cruellement mitré de la martyre de Rouen. Je voudrais que vous lisiez pour moi tous les ouvrages que l'on m'opposera. Jusqu'ici, je m'en suis tenu au pittoresque. Je n'ai pas le temps de voir le dossier. Les ouvrages sur Jeanne d'Arc forment une écrasante bibliothèque... Je compte sur vous pour cette besogne, ingrate et patriotique. Vous irez à la Nationale, et vous glanerez, dans l'aride jardin du xv<sup>e</sup> siècle, quelques rares fleurs inattendues... »

Sept années durant, chez M. Bergeret, et par plaisir, sans penser au pain et à la viande, oubliant presque l'amour, j'ai sextuplé ma rhétorique. Le matin, Villa Saïd, nous nous entretenons, selon la girouette, de Tacite — qui n'est qu'un pamphlétaire : le Léon Daudet de son temps. Nous réhabilitons Claude, Néron, Tibère.... « S'ils nous semblent si noirs, c'est la faute aux gazetiers. Il y avait déjà de ces punaises à Rome. » Et nous déshonorons saint Paul. Nous mordillons les

mules des papes. Nous effeuillons la *Légende des Saints*. Les plus belles roses mystiques, nous les enlaçons aux polissonneries de l'Arétin, Boccace, Béroald de Verville... Nous récitons alternativement Voragine et Casanova. Après l'orgie, nous allons, par le plus long, déjeuner chez Madame, aigre et chiche.

Et puis, le Maître va dormir, les pouces sur l'estomac. Et moi, par le métro, je cours à la Nationale, je m'enfonce dans le moyen âge. « Je fais amitié avec les ténèbres », le mot est d'Augustin Thierry... Je l'ai récité au Maître, et lui, qui ne perd rien, l'a épinglé dans la *Préface de Jeanne d'Arc*.

Que d'heures usées dans cette halle baroque, rue de Richelieu ! Halle ? Gare ? Point de fenêtres. Le jour vient, maussade, par des verrières dépolies. On ne sait jamais s'il est haute ou basse heure. Du matin au soir, c'est la même pénombre janséniste. L'architecte, évidemment, a réalisé le dessein d'éterniser la laideur et d'uniformiser l'ennui. Les soutanes élimées, les calvities décimées me considèrent bientôt comme un abonné. J'ai ma place retenue dans l'aile gauche pavoisée des *Acta Sanctorum*. Elle est marquée d'un pupitre insigne, pareil à un lutrin. Sans rien leur demander, les garçons, quand j'arrive, m'apportent le G. Q. 578, le *Répertoire de Jeanne d'Arc*, in-quarto obèse. C'est le catalogue de tous les ouvrages inspirés par la sainte fille. Que de sottises ! On en devrait former un bûcher et l'allumer à Rouen pour purifier l'air. Je vérifie, article par article, comme on écosse des pois. J'y perds mes yeux. Les jours se passent, sans que j'en voie la couleur, sans que j'en respire l'odeur. Les saisons me deviennent indifférentes. Ce qui m'intéresse, c'est le butin. J'amasse, avec patience, mon petit cornet d'ironies, pour le lendemain.

Sur les panneaux de livres, à la naissance des vouîtes, un

peintre a peint à fresque des verdure frémissantes, les arbres de mon pays : le laurier rose et le laurier amer, l'olive, le myrthe... Dieu fasse paix au doux artiste qui a orné de cette illusion de verdure ce monstrueux cercueil intellectuel ! Que de fois, écœuré de cette cendre des chroniques, de ce xv<sup>e</sup> siècle, si dur et si pur, ai-je reposé mes yeux, tachés d'encre, sur cette forêt illusoire ! Le désir m'empoignait, alors, de fermer le bouquin et de m'en aller à l'aventure, sur les fortifs, de me baigner dans mon temps...

Aujourd'hui, je ne vais plus à la Nationale, à la quête du livre rare... Je figure sur le catalogue usuel... Je suis vieux...

Jean-Jacques BROUSSON.



## LE LOISIR ENCHANTÉ

PAR EMMANUEL CHAUMIÉ

Quelle drôle d'idée a eue Georges Girard de me demander comment je concevrais l'organisation des bibliothèques. Il attend de moi, paraît-il, une opinion radicale-socialiste. J'ai terriblement peur de ne pas être orthodoxe, et puis, si j'aime les livres, si j'aime les bibliothèques, je ne peux lire que seul et je ne vais que dans les bibliothèques vides de lecteurs et vides de bibliothécaires.

Je me souviens d'être allé, quand je faisais mon service militaire, à la bibliothèque de Soissons. Qu'est-elle devenue? Qu'en a-t-on sauvé sous les obus? Elle était, en 1913, logée magnifiquement au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, ancien hôtel de l'Intendance, de belles et hautes fenêtres donnaient sur la rivière et le faubourg Saint-Waast, où commencent les premières maisons d'architecture flamande.

Le gardien, ancien soldat de 70, me laissait libre d'aller à mon gré dans les salles vides, pleines de lumière blonde réfléchie par les parquets cirés d'autrefois et les ors pâlis des reliures. « Le catholicisme, disait Henri Heine, en entrant dans je ne sais quelle cathédrale italienne, est une religion d'été. » Par les grandes chaleurs de Juillet, les nobles bibliothèques spacieuses sont aussi une des plus exquises retraites.

J'ai passé là des heures rares, libre de prendre sans hâte les livres somptueux venus des abbayes royales du Soissonnais; il y avait là aussi, venant de je ne sais quelle famille de parlementaires, un recueil, dont je n'ai nulle part vu le pareil, des

pièces de jurisprudence, classées par ordre de matières et allant de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à la veille de la Révolution.

Je me plongeai dans les « Mémoires » et les « Réponses aux Mémoires » où revivaient les histoires oubliées les plus pittoresques et les plus tragiques de laboureurs, d'artisans, de bourgeois et de ducs et pairs. J'étais heureux, mais vint un jour où le bibliothécaire, qui ne paraissait qu'une fois par mois, jugea bon de faire sa visite et jugea fort mauvais de me trouver ainsi installé et paisible. Il émit la prétention de me faire réintégrer la petite salle de lecture et rejoindre la compagnie de deux ou trois vieux retraités bavards. Il paraît que je devais consulter le catalogue et demander les livres que je voulais et que nul ne devait jouir de ces larges salons dont l'air était couleur de miel.

Voilà ce que je ne peux admettre ; les bibliothèques sont faites pour solliciter l'esprit, éveiller la curiosité, enchanter le loisir. Il faudrait s'entendre sur le sens des mots « travail » et « loisir ». Tout ce que j'ai appris, je le dois à ma paresse, et ma nonchalance me conduit doucement de livre en livre.

J'entre dans une bibliothèque pour consulter un ouvrage et, dans le temps qu'on me le porte, je me suis arrêté devant un rayon, un titre, une reliure arrête mon regard, je suis perdu, les heures passent et, pour quinze jours, me voici plongé dans un sujet qui m'amène à un autre.

J'aime flâner par les petites rues et les auteurs secondaires ; c'est un dédale où ne se perdent que les gens pressés. J'ai toujours eu profit à visiter sans hâte, avec le sentiment que j'y reviendrai, et à déambuler à travers les livres sans impatience de tout savoir.

Mais je conçois qu'il serait imprudent de concevoir l'organisation des bibliothèques pour des flâneurs solitaires. Cependant, je crois que la première tâche est de former des lecteurs,

de donner au plus grand nombre l'amour de lire, le goût et l'intelligence de la lecture. Je voudrais voir se développer en France des bibliothèques d'enfants comme celles dont l'*Illustration* nous a récemment donné de si plaisantes images. Je voudrais qu'on sût, dès le début, y doser l'intervention légère du maître et la liberté de choix du petit lecteur. L'éducateur doit moins conseiller un livre qu'éveiller indirectement la curiosité de connaître en intéressant sans paraître rien imposer. L'enfant admire et aime souvent son maître au point de suivre toutes ses indications ; ce serait une erreur, cependant, que de se reposer sur cette docilité, sur ce zèle, qui dissimule parfois une absence de goût personnel et sincère. Des lectures faites pour être bien vu du professeur ne valent pas celles que détermine une préférence indépendante.

Ce que je voudrais, c'est que l'on développât les bibliothèques de régiments. Je n'ai jamais autant lu et si continuellement que pendant mon service militaire. Jamais je n'ai connu une pareille ivresse de lecture.

Le métier militaire comprend de longues heures désœuvrées, dans une heureuse et saine lassitude du corps et à un âge où vraiment l'esprit est plein de hardiesse, d'emportement et d'avidité. Tous les échos de l'âme sont sensibles et les belles choses les éveillent délicieusement ; il n'y a pas jusqu'à la réaction contre la brutalité et la grossièreté ambiantes qui n'aiguisse encore la joie orgueilleuse de se sentir ému d'un rythme, d'une pensée forte ou d'une image immatérielle.

Le régiment pourrait et devrait révéler à des milliers d'êtres le pouvoir magique de la lecture et multiplier les hommes qui ne conçoivent pas la vie sans livres familiers.

J'ai bien peur que là aussi nous soyons en retard ; l'ouvrier français ne lit pas assez, le paysan moins encore, et l'un et l'autre attendent, en effet, des logements en accord avec leur

condition améliorée et qui ne sera transformée que par ces foyers plus plaisants. C'est là que devra prendre place l'étagère des livres nécessaires à la dignité de la vie.

C'est la lecture chez soi qu'il faut développer. Je ne connais pas en français d'ouvrage qui vaille un petit livre de vulgarisation de l'écrivain anglais Arnold Bennett, qui donne, le moins pédantesquement du monde, le moyen de se composer une bibliothèque ; c'est un modèle du genre qui contient tout, jusqu'aux conseils sur les éditions à choisir et le prix de chacun des ouvrages.

En attendant que nous ayons transformé les logements et donné au plus grand nombre le goût du chez soi où les livres prennent place, je voudrais voir développer le système du prêt que quelques bibliothèques seulement pratiquent.

Je n'ai parlé que de la lecture de culture, de loisir et de plaisir, qui est, certes, une lecture de fruit ; je plains ceux qu'un travail précis amène dans des bibliothèques fréquentées et qui doivent endurer des voisinages dont il est malaisé de s'abstraire et se soumettre à des horaires d'ouverture et de fermeture incommodes et vexants. Dès que je lis, je suis intolérant ; qu'un voisin renifle, il m'exaspère ; une conversation à mi-voix me gêne plus qu'un échange de propos à voix haute ; ce sussurement volubile, et qui se croit discret, me met hors de moi, et je dois quitter la place.

Vois-tu, mon cher Girard, tu es bien mal tombé en me consultant. Les bibliothèques publiques m'attirent et me repoussent tout à la fois. Elles m'attirent par tout ce qu'elles ont, et que je ne posséderai jamais, et me repoussent par leur contrainte.

Emmanuel CHAUMIÉ,  
*Député du Lot-et-Garonne.*

# ARCHIVES CINÉMATOGRAPHIQUES

ET

## CINÉMATHÈQUES

PAR PIERRE MARCEL

On a beaucoup parlé de Bibliothèques cinématographiques. Si on les conçoit comme des organismes semblables aux bibliothèques ordinaires où l'on viendra voir des films comme on vient lire des livres, c'est une tentative vouée à un échec complet.

En effet, le film qui ne passe que devant une personne ou un trop petit groupe de personnes est un film perdu. Les frais de projection, l'usure de la copie amèneront des dépenses telles qu'une entreprise fondée sur cette base n'est pas viable. Tout au plus peut-on admettre dans la mesure où le support de films peut se conserver indéfiniment, des archives, mais des archives qui ne seront guère consultées.

Au contraire, il est indispensable de créer des cinémathèques ou des filmathèques — on emploie les deux mots, mais aucun n'est bon — destinées à permettre la projection de films documentaires, d'enseignement et scientifiques dans les écoles.

Ces cinémathèques ou filmathèques ne sont pas seulement des projets. Il en existe peut-être une dizaine en France. Il n'y en avait pas une seule il y a quatre ans. Un certain nombre d'autres sont en formation.

Pourquoi sont-elles nécessaires?

Le film est un moyen auxiliaire d'enseignement coûteux. On ne peut imaginer que chaque école réunira sa propre collection de films. D'ailleurs, elle l'emploierait très mal, car, comme pour la bibliothèque dont nous avons parlé plus haut, les films ne passeraient pas assez souvent. Le seul moyen de permettre l'usage du film aux écoles est de grouper celles-ci par régions pour commencer, puis, plus tard, par départements.

Dans chaque région, en mettant en commun les fonds dont dispose l'État, ceux des Conseils généraux, ceux des communes et des particuliers, on arrive à constituer un budget permettant l'achat d'un assez gros métrage de films par an. Ces films sont ensuite répartis dans les écoles qui, dans certains cas, payent une petite contribution et dans d'autres les reçoivent gratuitement.

Actuellement, ces cinémathèques ou filmathèques se développent lentement. Cela tient à ce que les crédits qui leur sont destinés ne sont pas encore très élevés : ils augmentent d'ailleurs tous les ans. Cela tient aussi à ce qu'il n'y a pas encore un très grand nombre de films qui puissent être efficacement employés par elles.

On se trouve, d'ailleurs, devant un problème complexe quand on touche à cette question du film d'enseignement. Les organismes qui sont créés pour le diffuser en trouvent peu, et il y en a peu parce qu'il n'y a pas assez d'organismes pour le diffuser. Il est certain qu'on ne peut demander à un éditeur de dépenser des sommes importantes pour la réalisation de films d'enseignement s'il a la quasi-certitude qu'il vendra une copie au prix de 3 fr. 50 le mètre. Il faut au moins qu'il puisse vendre vingt copies pour amortir ses frais.

Cette situation est d'ailleurs temporaire. Il semble que maintenant tout le monde soit d'accord pour pousser au développement des filmathèques, et dès que celles-ci seront assez nombreuses, le problème sera résolu, car tout éditeur qui fera un bon film aura la certitude de le voir acheter par les organismes répartis à travers la France et chargés de le diffuser.

Poussons donc à la création de filmathèques ou cinémathèques nouvelles, si nous croyons que le film est un moyen auxiliaire d'enseignement digne d'être encouragé.

Pierre MARCEL,

*Ancien Directeur du Service cinématographique de l'Armée.*

## LES DISCOTHÈQUES

PAR PAUL GORDEAUX

Parmi les inventions prodigieuses qui ont marqué la fin du « stupide » siècle XIX<sup>e</sup>, il en est une qui réalise un miracle : elle permet de conserver à jamais cette chose immatérielle et fugace qu'est la parole ! Et l' « intelligent » XX<sup>e</sup> siècle n'a pas su encore utiliser à fond cette étonnante découverte !

Au fond de la province la plus reculée, il est possible à présent — même si l'on n'est pas musicien — de faire son éducation musicale et de connaître à fond tous les maîtres. C'est magnifique. Mais ce n'est pas suffisant. Le phonographe peut rendre des services bien plus considérables. On ne semble guère s'en être soucié. Il serait cependant temps d'y songer. Et, pour cette utilisation étendue du phonographe, ce qui s'impose avant tout c'est la création de « discothèques ».

De même que les bibliothèques nationales ou municipales gardent pour les générations à venir les manuscrits et les diverses éditions des livres, de même des « discothèques » officielles devraient conserver, pour l'édification de nos petits-neveux, le jeu des virtuoses, la voix des grands artistes et celle des orateurs marquants.

Jusqu'ici, quand un Paganini, un Talma, un Tamagno mourait, il disparaissait tout entier. Et ce n'est pas un discours imprimé qui peut nous donner une idée même lointaine du génie oratoire d'un Gambetta ou d'un Jaurès. Que ne donnerions-nous pas pour entendre la voix de la Champmeslé ou



de M<sup>lle</sup> George, celle de Rachel ou celle de Frederick Le-maître ; que ne donnerions-nous pas pour que, par delà la tombe, Falcon ou Nourrit chantent encore, pour que Pugno ou Sarasate jouent encore pour nous, et quelle serait notre émotion si la voix de Mirabeau, de Thiers ou de Waldeck-Rousseau résonnait à nos oreilles ! Nos enfants pourront, eux, entendre toutes les célébrités d'aujourd'hui. Grâce à l'enregistrement électrique qui permet de capter à distance les ondes sonores, une représentation éclatante à l'Opéra ou à la Comédie-Française, un concert chez Colonne, un discours sensationnel à la Chambre, à l'Académie ou au Palais, peuvent être gravés pour toujours dans la noire ébonite. Et quel « document » vaudra pour l'histoire de l'art ou pour l'histoire tout court un disque où la vie aura été saisie avec tout son frémissement et toutes ses nuances ?

Mais, ces « documents », il convient de les conserver. On a bien institué dans les caves de l'Opéra une sorte de musée de la parole. Mais ce n'est qu'un mince début. Il faut que l'État crée une vaste « discothèque » où seront obligatoirement déposés des exemplaires de tous les disques édités par le commerce et qui, surtout, gardera précieusement les disques offrant un intérêt « historique ».

Mais pour que cette « discothèque » soit créée, il faudrait qu'en haut lieu on crût au phonographe. Je crains fort qu'au ministère de l'Instruction publique on ne soit convaincu que le phono est toujours, comme il y a quinze ans, un petit instrument nasillard, tout juste bon à divertir les concierges ou à faire danser les commis de magasin, le dimanche, dans les auberges de banlieue...

Paul GORDEAUX.

## UNE BIBLIOTHÈQUE DU FILM ?

*Ce Cahier serait incomplet si nous n'avions pas posé le problème de la Bibliothèque de demain. C'est pourquoi nous avons adressé aux personnalités les plus qualifiées le questionnaire ci-dessous.*

*Nos lecteurs trouveront ensuite les réponses à notre enquête.*

Non contents d'être rétrospectifs, documentaires ou actuels, nous voulons encore prévoir l'avenir. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander :

*Que penseriez-vous d'une Bibliothèque du film ?*

Le cinéma n'est-il pas, en effet, et ne sera-t-il pas de plus en plus l'agent de liaison entre l'illustration et le livre, le document par excellence, quoique le dernier en date, peut-être même le seul livre de demain ?

Votre opinion précisera certainement cette question et contribuera, nous en sommes persuadés, à la faire avancer.

René BRUNSCHWIK.



### ANTOINE<sup>1</sup>

*La question, depuis longtemps soulevée, est d'avance certainement résolue par l'affirmative. La plupart de nos grandes maisons d'édition ont bien constitué une sorte de réserve où sont conservés surtout des films documentaires ou d'actualité.*

*Cependant, et j'en ai fait l'expérience moi-même, il devient de plus en plus difficile, sinon impossible, de retrouver certaines bandes datant d'une quinzaine d'années ; la place manque pour emmagasiner les négatifs et aussi, malgré les soins employés pour les conserver, une destruction inévitable les guette, faute d'avoir encore trouvé le procédé nécessaire pour les sauver. Il y aurait bien la ressource de les réimprimer à l'époque où ils commencent à s'altérer, mais quel travail et quelles dépenses ! Et cependant nul doute que, dans l'avenir, tout ce matériel n'offre un intérêt considérable.*

*Puisqu'il existe des bibliothèques pour les livres, ne serait-il pas logique que le cinéma, qui remplacera, quelque jour, le journal et peut-être*

1. Le Journal du 25 septembre.

le roman, soit préservé, lui aussi? Tout de même, un film de deux ou trois bobines ne tient pas plus de place que nombre d'ouvrages imprimés, et, d'ailleurs, une sélection permettrait probablement de ne garder, en dehors des documentaires et des actualités, que des ouvrages tout à fait marquants, représentant les classiques de l'écran.

Le cinéma prend une telle importance qu'il est nécessaire d'aviser lorsqu'il en est encore temps; encore un peu, et il sera trop tard pour sauver des richesses dont nos arrière-neveux regretteront la disparition.

## M. FERNAND AUBIER

Éditeur

Évidemment, il faut créer une Bibliothèque du film. Je pense même qu'on a déjà commencé. Mais n'y fourrez pas tout, de grâce. A quoi bon conserver toutes les niaiseries sentimentales, toutes les pitreries mécaniques et toutes les jadaises d'intrigues, dont on nourrit le français moyen et dont se régale sans doute l'Américain supérieur.

Donc, limitez la Bibliothèque du film :

1° Aux progrès techniques pour en fixer les étages.

2° A la documentation; et cette partie, encore mal exploitée, croît chaque jour d'importance.

Le reste? Autant collectionner les boutons d'uniformes militaires.

Les romans? Les poèmes? Salamambo? Jocelyn? Non, pas de blagues! Ça ne peut servir qu'aux grandes universités du Massachusetts. Dans les autres pays, on préférera longtemps encore les textes eux-mêmes de Flaubert et de Lamartine.

## M. PIERRE BONARDI

Il y a les bibliothèques;

Il y a les musées de tous ordres (sciences et arts);

Il y a les Jardins des Plantes et d'Acclimatation;

Il y a le souci intelligent de conserver dans des Conservatoires les livres, les tableaux, les statues, les maquettes des premières machines et, désormais, la voix des orateurs et chanteurs illustres.

Automatiquement, on conservera leurs attitudes, leurs gestes et leurs crispations... et, près du document, on voudra conserver l'œuvre d'imagination.

Je pense d'une Bibliothèque du film ce qu'a pensé le premier collectionneur de bouquins: qu'il y aura bien des gens qui seront un jour contents de la... projeter, j'allais dire feuilletter. Donc cette Bibliothèque est nécessaire, donc elle est indispensable.

## CHARENSOL

Critique cinématographique de la GAZETTE DU FRANC

Si, comme je le crois, le cinéma est un art, la constitution d'une cinémathèque s'impose comme s'est imposée la création des bibliothèques et des musées. Malheureusement, si les livres et les tableaux se conservent indéfiniment, il n'en est pas de même pour les négatifs qui pâlissent assez

rapidement. La fondation des « Bibliothèques du film » pourra donc être réalisée seulement quand on aura trouvé le moyen de tirer de nombreux négatifs sur les positifs dont l'existence, on le sait, est beaucoup moins précaire.

En attendant, il faut louer l'initiative d'hommes tels que Clément Doucet et Auguste Rondel qui se préoccupent de réunir les écrits parus en France sur le cinéma, comme d'autres mécènes l'ont fait en Allemagne et ailleurs.

### CURNONSKY

Je pense qu'en effet la fondation s'impose d'une Cinéthèque (?) consacrée aux chefs-d'œuvre du film.

Elle devrait même être créée depuis longtemps !

Mais on pense trop tard à l'avenir, et les Français, entre autres, se laissent toujours prendre au dépourvu. Il est vrai que, par la suite, ils ne s'en tirent pas si mal que ça !

### ANDRÉ DAHL

Sans parler des difficultés matérielles qu'il y aurait à créer une Bibliothèque du film (car comment consulterait-on les films ? Et je ne vois pas bien les amateurs dérouler deux kilomètres de pellicules pour voir un passage de M. Abel Gance...), je crois que cela n'aurait pour le moment aucune utilité.

L'art cinématographique en est encore à des balbutiements sans intérêt. Les films américains sont des monuments de maïserie et poursuivent, avec une ténacité hebdomadaire, l'abrutissement rationnel des masses. Les films français sont des feuilletons délayés par des ratés du théâtre, en général dépourvus du moindre scrupule. Les films allemands semblent tournés dans des asiles d'aliénés. Il n'y a vraiment aucun intérêt à conserver tout cela.

Une bibliothèque ne saurait recevoir des ouvrages d'illettrés, et c'est bien l'impression que donne la production cinématographique actuelle.

Plus tard, sans doute..., mais nous n'y serons plus...

### M. LÉON DEUTSCH

Jamais enquête ne fut plus judicieuse ni plus opportune. Une Bibliothèque du film, c'est le monument qu'il faut construire. Les documents qu'elle contiendra nous permettront, dès à présent, de regarder notre temps. Ils donneront à nos enfants le droit de nous juger selon notre véritable histoire.

### MAURICE DIAMANT-BERGER

Critique cinématographique de CHANTECLER

Assurément oui, pour la raison que notre rôle d'hommes est de penser à l'avenir et que ces bibliothèques sont le seul moyen de prolonger notre vie « cinéastique ».

On ne peut imaginer, en effet, que des salles de spectacle étendent leur répertoire au point d'avoir des milliers de kilomètres de films qui ne passeraient jamais.

*Il y a déjà bien peu de salles qui consentent à avoir ce qu'on appelle un répertoire. On ne peut leur demander de faire plus qu'elles ne peuvent.*

*Ce qu'il faudrait, c'est que la bibliothèque soit surtout un répertoire permettant aux chercheurs futurs de trouver dans une maison l'œuvre qu'ils recherchent spécialement ou le genre de films dont la vision pourrait les intéresser.*

### M. FERNAND DIVOIRE

*Rédacteur en chef de l'INTRANSIGEANT*

*Une Bibliothèque du film? C'est une bonne idée, à condition qu'il s'agisse d'une bibliothèque centrale accordant des prêts de films.*

*N'oubliez pas qu'en une vingtaine d'années un film est bon à jeter aux ordures. Il faudrait les soins de cette bibliothèque centrale et le renouvellement des bandes intéressantes avant qu'elles ne se corrompent.*

### M<sup>me</sup> GERMAINE DULAC

*Cinéaste*

*Je crois qu'une Bibliothèque du film s'impose, tant pour la documentation historique de l'avenir, que pour garder intacts la pensée et l'effort des premiers cinéastes.*

*Le cinéma est un art qui naît, un art évidemment qui n'a aucun contact avec les autres arts, et à qui l'on doit de garder à l'état documentaire toutes les étapes précédant l'épanouissement total.*

*Je ne crois pas que le cinéma soit le seul livre de demain, le cinéma est autre. Il a un sens personnel, une musique visuelle, plus qu'un document. Les musiciens ont leur bibliothèque. Les cinéastes doivent avoir la leur.*

### M. CHARLES-ROBERT DUMAS

*Dès que la projection cesse, le scénario rentre dans la nuit! Et les auteurs de telles ou telles adaptations magistrales qui remuèrent des foules sont voués à l'oubli définitif! Leur œuvre ne se retrouve nulle part! Un bon scénario, c'est quelque chose pourtant, quelque chose de rare, de précieux! Cela tient à la fois du livre et de la pièce de théâtre, c'est les deux en raccourci, en ramassé, en condensé. Et ainsi, parce que l'on n'a pas de Bibliothèque du film, on laisse perdre cette littérature neuve, qui monte, faite d'évocation, de mouvement, de vie mimée!*

*Hâtons-nous de cataloguer et de classer les scénarios! A quand le dépôt obligatoire des adaptations manuscrites ou imprimées? A quand à la Bibliothèque nationale la section du film? Nul doute que Roland-Marcel ne la crée. Je le connais assez pour savoir que, sûrement, il y a pensé...*

### M. JACQUES ERNEST-CHARLES

*de l'ÈRE NOUVELLE*

*La création d'une Bibliothèque du film est vraisemblablement aléatoire, étant vraisemblablement prématurée. Mais pourquoi ne pas essayer? Pourquoi ne pas commencer? Ce qui est fait n'est plus à faire.*

*Il est évident que la Bibliothèque du film, si elle est « conservable » autrement que par le bibliothécaire et si elle est consultable, rendrait des services analogues à ceux que peut rendre une bibliothèque du livre ou une bibliothèque de l'image.*

M. FERTÉ

Proviseur du Lycée Louis-le-Grand

*La question que vous vous proposez de traiter, celle des bibliothèques, est évidemment très intéressante, mais je n'ai pas sur ce sujet de lumières particulières. Ce que je puis vous dire, c'est que la constitution d'une Bibliothèque du film me paraît d'un intérêt primordial ; que le document par excellence sera, dans un avenir prochain, le film ; qu'il est, en somme, la reproduction de la vie même et qu'il n'a pas besoin de tous les commentaires dont s'entouraient les illustrations.*

*Il y a déjà toute une pédagogie du cinéma ; il est naturel que le cinéma se complète par la Bibliothèque du film.*

M. LOUIS FOREST

du MATIN

*La « Bibliothèque du film » existe ou, du moins, elle a un commencement d'existence. Cet embryon se trouve au Musée Pédagogique.*

*Il me semble que ce serait aux grandes firmes cinématographiques à réaliser l'œuvre d'une façon plus complète. Malheureusement, lorsqu'elles sont françaises, on se chamaille, et les étrangers ne s'associent à rien de ce qui peut servir le prestige français.*

*Dans ces conditions, il faudrait de nouveau s'adresser à l'État. Laissons l'État tranquille ! Laissons l'État en l'état ! Il embrouille tout ce qu'il entreprend et il a la spécialité de chercher des nullités pour les mettre à la tête de ses œuvres.*

*Quant à l'utilité d'une Bibliothèque du film, elle n'est pas niable. Je suis de ceux qui l'ont réclamée depuis longtemps. On ne sait jamais dans le présent l'utilité que peut présenter, pour l'avenir, la conservation d'une pensée écrite ou filmée... Mais travailler pour l'avenir ? Voilà qui intéresse peu de gens.*



CLAUDE FRANCE

Artiste dramatique

*Je serai, en effet, très heureuse de trouver une Bibliothèque du film où je pourrai trouver une documentation générale et approfondie sur tout ce qui touche au film et à la cinématographie.*

*Je voudrai trouver dans une bibliothèque des documents sur les costumes, ainsi que sur les accessoires, des renseignements sur la matière photogénique. Toutes les inventions, tous les progrès photographiques, si nombreux et si intéressants. Nos jeunes metteurs en scène, ainsi que les autres, trouveraient le moyen de renouveler leur talent et de s'instruire largement.*

*L'industrie du film est une chose tellement magnifique, qu'il est regrettable que l'on ne s'en occupe pas davantage.*

## M. FRANTZ-JOURDAIN

Président du SYNDICAT DE LA PRESSE ARTISTIQUE

Il est évident qu'une Bibliothèque du film présenterait un intérêt considérable, ce serait un monument unique de l'activité humaine, le document le plus sincère et le plus émouvant qu'on puisse désirer sur l'histoire et la psychologie du monde. Dans le cinéma, pas de truquage, pas de mensonge, pas de bluff, pas de platitude, pas d'entorse à la vérité.

Il faudrait, évidemment, installer une section de ce genre à la Bibliothèque Nationale. Mais l'État ne fera rien, parce que l'État c'est la routine, l'incompréhension, l'indifférence et la mort. Peut-être, cependant, qu'un conservateur aussi intelligent que Roland-Marcel, qui a donné des preuves si brillantes de son initiative depuis sa nomination rue Richelieu, pourrait essayer d'appliquer votre projet. Je le souhaite. Mais je crains qu'il n'arrive pas à secouer les mauvaises volontés et à chasser les poussières bureaucratiques qui l'entourent.

## M. JOSÉ GERMAIN

Rédacteur en chef de l'ANIMATEUR DES TEMPS NOUVEAUX

Mais oui, il est grand temps de constituer la Bibliothèque du film, comme il est temps d'instituer son Conservatoire, l'un complétant l'autre. Le cinéma, qui a des possibilités inouïes devant lui, puisqu'il est à la fois le journal, le livre, la conférence et l'illustration de l'avenir, est encore à l'état embryonnaire. Sa progression trop rapide l'a empêché de s'organiser : il manque de lois et de traditions. Celles-ci ne pourront jaillir que de l'étude du développement comparé des efforts désordonnés qui ont conduit l'art muet où il est. La science du cinéma naîtra d'une Bibliothèque et d'un Conservatoire du Film, où l'artiste étudiera le passé pour créer l'avenir.

## BERNARD GERVAISE

de PARIS-SOIR

« Que penseriez-vous d'une Bibliothèque du film ? »

Cela mérite réflexion.

Tout d'abord, le terme employé me semble devoir prêter à confusion. Le mot bibliothèque désigne précisément un meuble, une pièce ou un édifice où l'on renferme des livres ; or, la plupart des films n'ont avec le livre aucun rapport, ou alors des rapports détestables. Peu importe, d'ailleurs, ces pédantesques subtilités, l'idée de René Brunschwik est de créer, en faveur du cinéma, ce qui existe depuis la plus haute antiquité pour la littérature écrite, ce qui se fera également un jour pour les disques de phonographe : une sorte de musée, une manière de conservatoire, où les films tragiques, comiques et documentaires viendront prendre place pour se tenir ensuite à la disposition des chercheurs et des curieux.

Mon Dieu ! pourquoi pas ? Cet établissement comportera nécessairement une salle de projection équivalente aux anciens cabinets de lecture sur place et, par les temps de pluie, pour les personnes qui ne savent quoi faire de leur après-midi, ça sera toujours aussi rigolo que la Bibliothèque Nationale.

*Seulement... seulement voilà, lorsqu'on place un objet dans un musée, dans un conservatoire ou dans un truc analogue, c'est généralement pour longtemps. Un jour viendra sans doute où les chercheurs de l'avenir auront l'idée de se documenter, au sein de la Cinémathèque, sur la qualité des distractions offertes au peuple en l'an 1927... Tout compte fait, si nous tenons à l'estime de nos successeurs, je crois qu'il vaudrait mieux s'abstenir!*

### M. HAN RYNER

*Bravo, mon cher confrère, pour votre excellente suggestion. Ah! qu'on l'organise promptement, cette Bibliothèque du film! Quel dommage qu'elle n'existe pas dès les premiers jours: il serait si intéressant de revivre les débuts et toute l'évolution de l'art cinématographique...*

*Tout ce qui peut aider l'homme à se mieux connaître et à mieux connaître les hommes, tout ce qui le fait présent à plus de pays et contemporain de plus d'époques est précieux. A distance, notre époque deviendra passionnante et peut-être belle. Quand nous serons un passé suffisamment ancien, le cycle capricieux de la mode nous ramènera quelquefois à la lumière. De tel événement que nous ne remarquions point, on célébrera le tricentenaire. Parce que vous avez voulu le premier cette Bibliothèque du film qui aidera à nous ressusciter chaque fois qu'on désirera notre compagnie, l'avenir verra en vous un bienfaiteur.*

### M. PAUL-LOUIS HERVIER

#### Secrétaire Général de l'INTRANSIGEANT

*Un film de premier ordre, une fois sa vogue passée, est oublié, enterré. Vous n'en entendez jamais plus parler. C'est pourquoi je vois, pour ma part, une Bibliothèque du film avec des exhumations régulières bien choisies... et payantes.*

*On a créé la bibliothèque du disque de gramophone; on créera la bibliothèque de cinéma. Mais comment? La production est importante. Faudra-t-il tout conserver? Pourquoi pas?*

*Naturellement, il conviendra de donner la première place au film documentaire; mais ce serait une erreur de bannir de parti pris le film adapté d'un roman. Certains de ces films, en plus d'une intrigue captivante, contiennent des vues remarquablement prises qui constituent des documents de premier ordre.*

*On a dit qu'il était impossible de créer une Bibliothèque du film, parce que le film est une matière périssable et qu'il faudrait se contenter pour chaque film de conserver les photos les plus typiques et les plus évocatrices. Au premier point je réponds que, si le film est, à l'heure actuelle, périssable il n'y a qu'à encourager les inventeurs pour qu'ils trouvent un remède efficace. Cela ne doit pas être impossible; quant au second point, non, non, non. Quelques photographies de la Croisière noire ou de la Châtelaine du Liban ne sont point du tout capables, en supprimant le mouvement, de montrer aux étudiants d'une bibliothèque la portée réelle du film.*

*Donc, il faut créer une Bibliothèque du film. Anticipons même sur le temps. On peut prévoir qu'on créera plusieurs bibliothèques secondaires à côté de la bibliothèque principale.*



## M<sup>me</sup> LA DUCHESSE DE LA ROCHEFOUCAULD

*Je sens l'intérêt d'une bibliothèque qui comprendrait les grandes scènes contemporaines, des projections documentaires, même certaines reconstitutions du passé, enfin des comédies et des drames significatifs de nos mœurs et de nos modes. Mais, à mon sens, la photographie n'a pas détruit le dessin, notre huitième art ne supprimera point les livres.*

*Faire une place plus importante aux images, en négligeant notre puissance de généralisation, me paraîtrait un progrès à rebours. Ceci réservé, je reconnais au cinéma ses richesses intellectuelles. Voir d'un fauteuil la Chine, les fonds sous-marins et demain le mouvement des étoiles n'est pas vain...*

### M. ROBERT LAULAN

*Bibliothécaire de l'École supérieure de guerre*

*Je considère la Bibliothèque du film comme le complément naturel, presque indispensable, de la bibliothèque ordinaire. Le film, est largement utilisé aujourd'hui pour l'instruction de la troupe, et d'autant mieux que les instructeurs disposent d'un temps plus réduit pour former des classes appelées en deux fois. La Bibliothèque du film militaire existe au Service Cinématographique de l'Armée, et son catalogue compte déjà 260 numéros, depuis la manœuvre et l'emploi de la section mitrailleuses jusqu'à l'attaque d'un centre de résistance par les chars de combat, en passant par les exercices des skieurs et le tir d'une batterie de mortiers de 280.*

*On conçoit parfaitement, dans la bibliothèque que je dirige, une annexe consacrée aux films de plans de bataille, servant à l'enseignement de l'histoire de la tactique d'armes et de la tactique générale. Il s'agirait, bien entendu, de plans réalisés en dessins animés, où les évolutions de forces seraient rendues plus sensibles que par des indications versicolores, souvent embrouillées et toujours insuffisantes.*

*Le service cinématographique de l'armée a commencé un travail de ce genre pour les batailles de la campagne de 1918. Tout porte à croire que c'est l'École de Guerre qui, la première, utilisera ces films, s'ils n'ont été expressément établis pour elle.*

### M. ANDRÉ LE BRET

*du PETIT PARISIEN*

*Une cinémathèque? Pourquoi? A part l'exceptionnel Charlot et quelques rares documentaires, quel est, parmi les centaines de films de ces dernières années, celui qui mérite d'être classé?*

### M. JEAN MONCLA

*Critique cinématographique de la VOLONTÉ*

*Pour garder dans un état satisfaisant les films édités aujourd'hui, il faudrait les ensevelir dans leur cercueil métallique avec des soins minutieux, après un traitement de Pharaon, et les descendre dans des catacombes, d'où ils ne seraient point extraits, sauf risque de détérioration. Même dans ces conjonctures, il y aurait lieu d'en garder jalousement*

*certains à l'usage de nos arrière-neveux, à seule fin de leur procurer le frisson historique.*

*Songez combien notre curiosité serait satisfaite si nous pouvions voir Napoléon donnant ses ordres à ses maréchaux et Louis XIV en train de signer la révocation de l'Édit de Nantes!*

*En fonction de cette illusion, rien ne paraît plus urgent que de conserver l'effigie mouvante de nos grands hommes dans l'exercice de leurs fonctions : Padérewsky à son clavier, M. Doumergue accueillant Lindbergh, Sacha Guitry jouant la comédie.*

*En dehors de ces documents ad hominem, il existe toute une série de faits enregistrés au jour le jour qu'il serait urgent de ranger sur les rayons de la cinémathèque. Nos descendants, tout disposés sans doute à débiter leurs ancêtres, s'appuieront sur ces exemples pour étayer leur sévère théorie. Ces bouts de pellicule mal assemblés qui constituent à nos yeux un journal filmé leur paraîtront informes, embryonnaires et parfaitement insuffisants.*

*Mais ne nous avisons pas surtout de confier à l'immortalité les œuvres d'imagination qui pullulent à l'écran.*

## JEAN MONVAL

*Bibliothécaire adjoint de la « COMÉDIE-FRANÇAISE »*

*Ce que je penserais d'une bibliothèque consacrée au septième art? Mais qu'elle est fort utile, et même nécessaire. D'ailleurs, cette bibliothèque cinématographique existe déjà à Paris. Les archives théâtrales de M. Auguste Rondel — malencontreusement exilées du Palais-Royal et des locaux qu'elles occupaient tout naturellement près de la Comédie-Française pour être transportées bien loin à la bibliothèque de l' Arsenal — comprennent une très importante section cinématographique qui comporte :*

*1° Des journaux français et étrangers cinématographiques, collectionnés et classés (tels que Cinéa et Ciné pour tous, Ciné-Journal, Ciné-Miroir, etc., etc.; des journaux de Londres, de Berlin, de Prague, de Buenos-Ayres, de Turin, de Barcelone, d'Anvers, de Bruxelles, de Suisse, etc.).*

*2° De nombreuses notices classées, adressées annuellement par les maisons d'édition.*

*3° Des recueils formés de différentes critiques cinématographiques, parmi lesquelles celles de Lucien Wahl (l'Information), René Jeanne (Petit Journal), Nozière et Aladin (Avenir), Louis Delluc (Bonsoir), J.-L. Croze (Comœdia), etc.*

*4° Tous les cinéromans parus.*

*En outre, cette section cinématographique contient un certain nombre de volumes français sur l'art et la technique du cinéma; de nombreux articles et brochures sur les artistes et les personnalités du cinéma; de nombreuses chroniques extraites de divers journaux; des centaines de programmes et de notices provenant de différentes salles; enfin, les fiches de tous les scénarios, les cinéromans, les notices publiées dans Ciné-Miroir et autres.*

M. MARCEL NADAUD  
du PETIT JOURNAL

*La nécessité d'une Bibliothèque du film ne se discute pas : elle s'impose.*

*A moins d'être futuriste impénitent — et le futurisme est du passé très passé et trépassé — nous avons le devoir de rassembler pieusement tout ce qui nous rattache aux temps défunts, mais desquels notre époque procède tout ce qui peut expliquer l'évolution de l'humanité. Examinés sous cet angle, les scénarios contemporains, tournés sur le vif, ont une valeur de beaucoup supérieure aux « reconstitutions » inmanquablement farcies d'hypothèses. Et encore ne doit-on pas dédaigner l'intérêt que présentent ces hypothèses en fonction du moment de l'idéal humain qui les conçut.*

*Une machine à explorer le temps : voilà ce que doit être la cinémathèque. Supposons le septième art existant depuis Prométhée : nous pourrions comparer les essais d'Icare et les réalisations de Lindbergh ou la traversée du Bosphore par Léandre et celle de la Manche par Michel.*

*Mais pourquoi souhaiter ce qui existe ? Les Archives de la Guerre ont montré la route. Et à la Commission du Cinéma, au Ministère de l'Agriculture, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, nous avons créé une cinémathèque déjà importante et appelée à prendre une place prépondérante dans la vie rurale française.*



M. GASTON PICARD

*Assurément, une Bibliothèque du film est la plus souhaitable du monde.*

*Mais ces mots ensemble accouplés ne jurent-ils pas ? S'il faut « penser en cinéma », convient-il de dire : Bibliothèque à propos du film ? L'expression est bien livresque.*

*L'idée, je vous le répète, est excellente.*

LÉO POLDES

*Président du « Club du Faubourg »*

*La Bibliothèque du film est, en effet, indispensable. C'est la vie, elle-même, d'une époque qui est enclose dans le ruban merveilleux.*

M. PAUL REBOUX

*Directeur de PARIS-SOIR*

*Dans un pays démocratique comme le nôtre, les bibliothèques ne peuvent être que gratuites.*

*C'est pourquoi j'approuve vigoureusement votre idée.*

*Le vendredi soir, j'irai consulter cinq ou six films à votre bibliothèque de l'écran.*

Et comme, selon la forte parole de Mac Nab, « quand on a bon cœur, on pense à sa sœur, à sa femme, à ses gosses », je conduirai là toute ma famille.

Mais un point me semble noir.

A la Nationale du Cinéma, projettera-t-on sur le même écran, à la fois, tous les films réclamés par la foule des studieux spectateurs ?

## M. RENÉ-JEANNE

### Critique cinématographique de CANDIDE

Malheureusement, on ne peut créer une Bibliothèque du film comme on crée une bibliothèque ordinaire, cela pour plusieurs raisons :

1° Le prix du mètre de film oscille entre 2 fr. 50 et 5 francs (si l'on veut avoir du film qui soit encore en bon état) — la copie d'un film de 2,000 mètres ne saurait donc revenir à moins de 5,000 francs.

2° Malgré les travaux qui ont été effectués de différents côtés, on n'a pas encore trouvé le moyen de conserver le film au delà de quelques années. Les dépenses qu'entraînerait l'entretien d'une Bibliothèque du film seraient donc considérables, puisqu'il faudrait non seulement acheter des films, mais encore, au bout de quelques années, en acheter une nouvelle copie pour remplacer celle que le temps ou l'usage qu'on en aurait fait aurait détériorée. Ce remplacement, dans certains cas, serait lui-même impossible, puisque le négatif servant au tirage des copies s'use et s'abîme comme les copies positives.

3° Les films, dans les boîtes de fer-blanc où on les conserve, tiennent beaucoup de place, et une Bibliothèque du film, pour peu qu'on ne la veuille pas ridiculement incomplète, occuperait très vite des bâtiments dont la construction et l'entretien seraient terriblement coûteux.

4° Le choix des films appelés à constituer cette bibliothèque serait bien difficile à faire. A moins de prendre tous les films qui paraîtraient, pourquoi choisirait-on telle bande plutôt que telle autre ? Nous connaissons tous des films que leurs auteurs eux-mêmes ont jugés insignifiants ou mauvais et qui, incontestablement, marquent une date dans l'histoire du Cinéma.

5° A cause du prix de revient d'une copie positive d'un film, l'application du « dépôt légal » du film comme du livre est à peu près impossible.

Pour me résumer, je souhaite vivement la création d'une vraie Bibliothèque du film qui rendrait les plus grands services à tous ceux qui s'intéressent au Nouvel Art (acteurs, auteurs de films, critiques), mais je ne crois pas que cette bibliothèque existe d'ici longtemps.

## M. LÉON RIOTOR

### Vice-président du CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Je crois que la meilleure réponse à votre question : Que penseriez-vous d'une bibliothèque du film ? est de vous rappeler, et non de vous signaler, que, dès 1912, au Congrès de l'Art à l'École à Bordeaux, je proclamais la nécessité de la création de ces sortes de bibliothèques (filmathèques ou

cinémathèques), je les réclamaïis au ministre de l'Instruction publique cette même année, j'instaurais un nouveau débat à ce sujet et je fis voter de nouveaux vœux au Congrès de 1922 à Paris et au Congrès international de 1926 également à Paris ; enfin, je fis voter la création et les crédits nécessaires par le Conseil municipal de Paris le 14 décembre 1925 (comme suite à mon rapport du 15 janvier 1921).

Depuis, ces crédits sont inscrits au budget annuel de la ville et du département, augmentés par des crédits de l'État. Car ladite filmathèque qui fonctionnait 14, rue de Fleurus, de municipale est devenue nationale.

Ce n'est évidemment qu'un premier pas. D'autres ont été faits ; ailleurs, d'autres se feront. Ce n'est plus un simple projet à l'étude, c'est une réalisation.

### M. GEORGES SAILLARD

Artiste dramatique

Oui, cent fois oui, il faut créer une Bibliothèque du film. Que ce soit pour les actualités, les recherches scientifiques ou les films d'imagination, une telle bibliothèque enrichira l'avenir.

### VICTOR SNELL

de l'ŒUVRE

Une Bibliothèque du film ? Bien sûr. Mais... qui décidera de ceux qu'il n'y faudra pas admettre ?

### M. JEAN VALMY-BAYSSE

Secrétaire général de la Comédie-Française

Cette bibliothèque n'existe-t-elle pas déjà, quelque part, dans des dépendances de la rue de Valois ? Le commencement, tout au moins...

Pendant la guerre, M. Pierre Marcel et quelques-uns de ses collaborateurs, et notamment notre confrère J.-L. Croze, et M. de Bessancourt, n'ont-ils pas, visions de la guerre et de ses à-côtés, réuni les éléments de la première Bibliothèque du film ?

Le document, c'est l'expression même de la vie quotidienne d'une civilisation, et il ne faut jamais laisser passer l'occasion d'enrichir un peuple de tout ce qui peut, pour ceux qui viendront après lui, matérialiser ses souvenirs.

Mais je me garde bien d'aller aussi loin que l'enquêteur de la République des Lettres, notre excellent René Brunschwik, quand il écrit :

Le cinéma n'est-il pas, en effet, et ne sera-t-il pas de plus en plus l'agent de liaison entre l'illustration et le livre, le document par excellence, quoique le dernier en date, peut-être même le seul livre de demain ?

Eh là ! Même à propos des bibliothèques, ne mêlons pas les torchons avec les serviettes !

Le film documentaire prend sa valeur et le livre garde la sienne ! Il ne s'agit pas de tuer une œuvre que le temps a magnifiée, mais, au contraire, d'en créer une nouvelle !

## PIERRE VARENNE

*Auteur et critique dramatique*

*Le cinéma, seul livre de demain ? C'est à ne pas souhaiter. La pellicule doit être, d'ailleurs, aussi périssable que le papier...*

*Mais il est nécessaire de constituer une Bibliothèque du film... Je donnerais je ne sais quoi pour revoir Zigomar, qui me plaisait tant quand j'avais quinze ans, au temps heureux où le cinéma n'avait d'autres prétentions que d'amuser... Ah ! qui nous délivrera des films « intellectuels » !*

## RENÉ WISNER

*Auteur et critique dramatique*

*La plupart des films sont encore inférieurs aux plus mauvais romans-feuilletons. Ils sont des exemples précieux de la bêtise humaine. Conservez-les donc avec soin. Mais ne les mettons point dans une bibliothèque. Rangeons-les dans un hangar. Je propose, afin de ne pas grever le budget, de les reléguer dans celui où M. Deibler remise sa petite machine.*

*Maintenant, mon cher ami, si demain, comme vous le dites, ces tourniquets du monde devaient être le seul livre, je me félicite en pensant qu'à cette époque je ferai des vers au Père-Lachaise.*

## UN DERNIER MOT

SUR

### LA « BIBLIOTHÈQUE DU FILM »

Comme on a pu le voir dans les pages précédentes, il n'existe pas en France une *Bibliothèque du film*, mais plusieurs Bibliothèques du film.

Qui les connaît ? Qui les fréquente ? Qui les alimente ? Qui s'y intéresse ? Personne, sauf leurs créateurs, les conservateurs et, quand il y en a, les gardiens.

Je dois vous avouer que je connaissais une *Bibliothèque du film* : celle de la rue de Fleurus. J'ignorais toutes les autres. Je savais, cependant, que M. Rondel en possédait une très à jour. Mais cet ami du théâtre a offert cette documentation à l'État. L'État a accepté la donation. On a fait des enquêtes. On a cherché des locaux. On a constitué des dossiers. On les a mis dans un coin. La poussière est venue,

et, quand on parle de cette *Bibliothèque du film*, c'est à la manière d'un personnage de légende, ou de rêve, et l'on passe vite à un autre sujet de conversation.

Je ne suis pas un spécialiste des bibliothèques, encore moins des « cinémathèques ». Si je suis coupable d'ignorer ces dernières, je n'en rougis pas.

En effet, des hommes qui ont des « clartés de tout » ont fait preuve de la même ignorance que moi. Les uns se sont indignés de l'absence de « cinémathèque » en France, les autres ont jugé chimérique l'idée de leur création. Pourtant, MM. Eugène Morel et feu Pierre Decourcelle l'avaient conçue sur un plan pratique. Elle devait se composer uniquement de scénarios illustrés, de photographies des principales scènes du film. Une *Bibliothèque du film* conçue de cette façon n'existe pas, pas même rue de Fleurus, pas même dans les autres bibliothèques, dites cinémathèques.

Il y a quelques années, en effet, un projet de loi fut déposé sur le bureau de la Chambre des députés, réclamant le dépôt des films comme existe déjà le dépôt légal des imprimés.

Il y eut des débats, des articles de journaux, des crises ministérielles, des polémiques. Tout cela pour attendre une loi qui n'a pas encore vu le jour...

Des gens consciencieux ont pris un projet de loi pour un fait accompli et, depuis ce jour-là, ont déposé à la Bibliothèque nationale leurs scénarios, accompagnés de photographies représentant les principaux passages de la « bande ».

Dans l'espoir que la loi serait votée, dans un très court délai, le service du dépôt légal de la Bibliothèque nationale reçut, enregistra, catalogua, mit soigneusement de côté ces documents.

Il n'est venu à l'idée à aucun « cinéaste », de quelque ordre

qu'il soit, de venir consulter ces premières pièces de la bibliothèque du cinéma.

Notre enquête avait uniquement pour objet de rappeler aux intéressés qu'un projet d'une *Bibliothèque du film* était en suspens et que, dans l'intérêt de tous, il fallait voter une loi qui permette de rassembler tous les documents épars pour constituer la *Bibliothèque du film*. On lui trouvera ensuite un local et, plus facilement encore, des conservateurs.

En résumé, sur la nécessité de créer — réellement — cette bibliothèque, nous avons voulu simplement attirer l'attention des personnes compétentes. Cette enquête montre des divergences de vue, mais tous les « enquêtés », à l'unanimité, réclament l'organisation immédiate de la *Bibliothèque du film*.

Puisse l'écho en parvenir jusqu'à nos parlementaires, qui sauront gré, peut-être, aux *Cahiers de la République des Lettres* de leur avoir rappelé la situation paradoxale du film : le livre de demain n'a pas de bibliothèque.

Ainsi les *Cahiers de la République des Lettres* pourront peut-être s'enorgueillir, un jour, d'avoir bien mérité de la République, tout court.

René BRUNSCHWIK.



## CONCLUSION

PAR GEORGES GIRARD

La cause est entendue. Ce n'est pas détruire qu'il faut, ce n'est même pas réorganiser, c'est organiser. Là-dessus, tout le monde est d'accord : il n'est que de lire toutes ces opinions compétentes, clairvoyantes, ardentes parfois, et n'aurait-il servi qu'à leur permettre de s'exprimer que ce Cahier aurait déjà rempli son but. Car il est nécessaire qu'on les entende en leur impressionnante unanimité.

Fini de plaisanter. L'« homme dans la rue » a le droit d'être indifférent, le gouvernement a le devoir de ne le demeurer plus. Il ne l'a été que trop jusqu'ici : c'est une chose véritablement stupéfiante, et qu'ont parfaitement notée MM. Roland-Marcel et d'Espezel, que la République, qui a tant fait pour l'école, n'ait rien ou à peu près rien fait pour la bibliothèque, ce prolongement de l'école à travers toute la vie. Et il en sera ainsi tant qu'elle la considérera faussement comme une institution de luxe, pourvoyeuse en notre démocratie appauvrie de petites sinécures, s'obstinant à confondre l'Instruction publique avec l'Assistance publique ; et il en sera ainsi tant qu'elle sera persuadée que la bibliothèque ne sert pas à grand-chose, sinon à rien.

Or, il est incontestable que, dans leur état actuel et pour des raisons très anciennes, nos bibliothèques, si elles rendent de grands services, ne rendent cependant pas tous les services qu'elles devraient et pourraient rendre. La cause ? De simples défauts d'organisation que tous les techniciens vous dénonce-

ront et ont dénoncé ici même en indiquant des remèdes encore plus simples.

Il me plaît que ce soit un professeur, M. Marcel Hervier, qui ait posé cet axiome : « Ce n'est pas tout qu'une bibliothèque existe ; il faut qu'elle serve. » Relisez son article sur les pauvres bibliothèques de classe de nos lycées, il mériterait de figurer en tête de ce Cahier, tant les doléances qu'il y formule — manque de crédits, manque de personnel, absence de méthode, défauts de coordination et de liaison — pourraient aussi justement s'appliquer à nos plus grands dépôts de livres.

Eh bien ! pour servir, et servir à plein rendement, il faut d'abord que nos bibliothèques soient adaptées aux besoins des lecteurs modernes. Avec l'immense production livresque contemporaine, c'en est fini de la bibliothèque universelle de « l'honnête homme » du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'avenir est à la bibliothèque spécialisée, et il n'est nullement paradoxal d'entendre l'administrateur général de « la Nationale » le proclamer lui-même.

Dans cette voie où il reste beaucoup à faire, de grands pas ont déjà été faits. Et c'est pourquoi nous avons tenu à donner ici la parole à des hommes comme MM. Camille Bloch, Bultingaire, Georges Wildenstein, particulièrement qualifiés pour exposer et leur conception, vérifiée par l'expérience, de la bibliothèque spécialisée, et les résultats déjà acquis.

Moins par leur signification propre que par celle qu'a consacrée l'usage, les vieux mots sont gênants pour exprimer les idées nouvelles, et ce qui est particulièrement significatif de leur mentalité commune, c'est le soin qu'ont pris ces trois techniciens d'employer le moins possible le mot « bibliothèques » pour parler des dépôts spécialisés qu'ils connaissent : « centre de recherches bibliographiques et documentaires », dit M. Bloch pour la bibliothèque d'histoire de la Guerre qu'il

dirige ; « centre de documentation scientifique », dit M. Bultingaire de nos bibliothèques de sciences ; « laboratoire central », dit M. Wildenstein de la bibliothèque d'art.

C'est, en effet, qu'il s'agisse d'histoire internationale, de science ou d'art, que ces établissements spécialisés ne ressemblent plus à la bibliothèque traditionnelle que connaît le public. Dans la bibliothèque traditionnelle, on consulte le catalogue (quand il y en a un, et complet), on relève le titre ou la cote d'un ouvrage, on le demande sur un bulletin, on l'obtient ou on ne l'obtient pas — et tout est dit. Dans ces bibliothèques — « centres » ou « laboratoires » — on a la prétention de renseigner le lecteur, de lui donner non seulement les ouvrages qu'il demande, mais ceux qu'il ne demande pas, parce qu'il les ignore, sur la question qui l'intéresse, de lui préparer son travail, de lui fournir tous les éléments de sa documentation. On n'en a pas seulement la prétention, on en a les moyens : parce qu'à vivre toujours dans le même ordre d'idées, à connaître toujours les mêmes préoccupations, à se tenir toujours au courant de la même production, les bibliothécaires des dépôts spécialisés deviennent les plus précieux collaborateurs des travailleurs spécialisés. Comme l'expose M. Bloch, ils font mieux que de donner des nomenclatures d'ouvrages, ils en dressent des listes *critiques* et ne les recommandent pas au hasard, sur la seule foi de leur titre, ils font, dit-il, « œuvre d'historiens plutôt que de bibliothécaires ».

Plus encore, et M. Bultingaire l'a remarquablement exposé, ils font œuvre de bibliographes. La documentation contemporaine — et ceci ne vaut pas seulement pour les sciences, mais pour toutes les disciplines — est constituée, bien plus que par les livres, par les innombrables publications périodiques où s'entassent et se perdent des trésors de connaissances et de

renseignements : dans les bibliothèques spécialisées dignes de ce nom, ces trésors sont exploités pour le plus grand profit des travailleurs. Quand chaque spécialité sera pourvue d'un répertoire général des articles de revues et de livres, comme celui que préconise si heureusement M. Georges Wildenstein pour l'histoire de l'art et qu'il réalisera, il n'en faut point douter, saisit-on bien l'immense profit qui en résultera, plus que pour les travailleurs mêmes, pour l'avancement des sciences?

Comprend-on aussi pourquoi un des rêves de M. Roland-Marcel et qui, s'il venait à se réaliser, serait singulièrement fécond en résultats, serait d'organiser à la Nationale l'organe de liaison central de tous ces groupes particuliers de documentation?

Et ceci nous amène à une conception du rôle et du métier de bibliothécaire, qui n'a rien de commun avec l'idée qu'on s'en fait, car c'est très joli d'avoir des bibliothèques, mais Pierre d'Espezel a raison : il faut aussi des bibliothécaires.

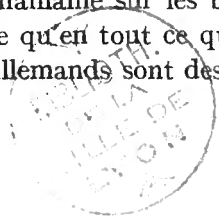
Nous en avons, et de toute formation, et l'ensemble constitue un corps excellent auquel il convient de rendre hommage. De même que je ne saurais trop m'associer aux justes éloges que leur décerne M. Hirschauer (et aux qualités qu'on exige d'un bibliothécaire, combien de lecteurs seraient dignes de l'être?), je ne saurais trop m'élever, si j'étais sûr d'avoir clairement compris sa pensée, contre cette affirmation de M. Morel « qu'il y a parmi les peut-être 200 bibliothécaires de France qui sont vraiment du métier *un bon quart qui a conscience et dévouement...* ». Comme dit l'autre, nos lecteurs rectifieront d'eux-mêmes (et 150 bibliothécaires avec eux). Mais la question qui se pose est avant tout une question de recrutement — rendue d'ailleurs toujours plus difficile par la modicité des traitements accordés.

Or, pour faire un bon bibliothécaire il ne suffit pas d'une

instruction technique que n'importe qui peut acquérir assez rapidement. Il faut d'abord — Charles Hirschauer et Pierre d'Espezel l'ont marqué avec force — une culture générale, et c'est pourquoi Espezel a raison de souhaiter une École des Chartes donnant davantage cette culture ; pourquoi Hirschauer a raison de n'aller pas chercher en Amérique le primaire « professeur de lecture » qui pourrait prendre des leçons de beaucoup de nos bibliothécaires. Je ne plaide pas ici pour l'École des Chartes. Espezel, Hirschauer et moi sommes chartistes et connaissons les défauts de la vieille maison : traduirai-je leur sentiment — j'exprime en tout cas le mien, en disant que c'est une dérision de vouloir mettre en parallèle son enseignement et celui de l'école américaine de bibliothécaires fonctionnant à Paris depuis trois ans, où l'instruction est donnée par des techniciens français pas plus qualifiés que n'importe lequel de leurs confrères. En tout cas, il est inexact de dire que « l'enseignement qu'on y reçoit ne se donne pas ailleurs » ; et cette affirmation est bien maladroite quand on sait les services qu'ont rendus à certains les notes d'élèves prises aux cours de bibliographie que donnaient et M. Mortet à l'École des Chartes et M. Barrau-Dihigo à la Sorbonne — preuve que tout de même ces enseignements inexistantes n'ont pas été perdus pour tout le monde.

Sur cette question des bibliothécaires, tout l'article d'Espezel est à méditer, et à retenir la formule qui le termine : « Tant vaut le bibliothécaire, tant vaut la bibliothèque. » Il n'en est pas qui puisse mieux résumer le débat.

Des vues intéressantes, malheureusement trop courtes, sur les bibliothèques étrangères complètent ce Cahier. On retiendra le témoignage de Pierre Chanlaine sur les bibliothèques allemandes. Il est incontestable qu'en tout ce qui touche au livre et à la bibliographie les Allemands sont des maîtres. Et



c'est bien plutôt de leur côté que de celui des Américains qu'il faut se tourner pour chercher des enseignements féconds. Je suis de ceux qui professent cette « belle ânerie » que les Américains ont surtout de l'argent, et que sur ce terrain nous ne lutterons pas avec eux ; je suis persuadé que l'organisation de leurs bibliothèques répond à la mentalité de leurs lecteurs ; je dis seulement que cette mentalité ne peut pas être celle des nôtres, qu'il y a entre elles tout l'abîme qui sépare deux cultures et deux civilisations — l'européenne et l'autre. Ceci dit, je suis le premier à reconnaître la perfection de leurs installations matérielles, et je serais heureux que la bibliothèque que décrit spirituellement M. Cantinelli sortît des nuages de l'Utopie ou de l'Utah pour dresser sa svelte et moderne élégance sur les rives de la Seine — à condition toutefois qu'elle continue d'être enrichie de livres à la française.

N'oublions pas, en effet, qu'il s'agit de livres et qu'en cette matière les bibliophiles ont tout de même leur mot à dire. C'est pourquoi nous avons laissé résolument de côté en ces pages la question des médailles et estampes que l'on trouve si souvent dans nos bibliothèques.

Les types de ces collections annexes, restes de l'organisation ancienne des bibliothèques, le Cabinet des Estampes et le Cabinet des Médailles de la Nationale, sont, en effet, de véritables musées. Leurs besoins en argent et en personnel, qui sont grands, n'ont jamais été sérieusement étudiés, justement parce que ces établissements sont à la fois en dehors des musées et des bibliothèques. C'est dans un Cahier consacré à la « muséographie » que nous parlerons d'eux. Exception n'a été faite que pour les bibliothèques du film et du disque, affublées des noms également affreux de cinémathèques et discothèques ! Autant que les suggestifs articles de MM. Pierre Marcel et Gordaëux, la curieuse enquête de René Brunswick montre que

tout est à entreprendre dans ce domaine où la meilleure bonne volonté ne peut remédier aux défauts d'entente, de méthode et de liaison.

Une place, enfin, devait être réservée à ceux qui lisent et se servent des bibliothèques. Jean-Jacques Brousson et Emmanuel Chaumié, en des pages charmantes, ne nous ont pas caché leur sentiment.

Le premier enrichissait la bibliothèque et la mémoire d'Anatole France de longues séances dans la halle de la Nationale : s'il a gardé bon souvenir des égards qui lui furent témoignés, il y a souvent senti le désir l'empoigner d'aller enfin « sur les forêts se baigner dans son temps... ».

Emmanuel Chaumié n'aime personnellement que les bibliothèques vides de lecteurs... et de bibliothécaires, et, tout en reconnaissant la nécessité d'établissements achalandés, croit que c'est la lecture chez soi qu'il faut développer. A manifester ainsi son individualisme nonchalant et cultivé, sa « haine du livre commun et de tout l'*en commun* », il va s'attirer la réprobation de M. Eugène Morel.

Dirai-je — quel aveu pour un bibliothécaire ! — que je le comprends au fond et l'approuve absolument... Et parce qu'en Amérique personne n'a ses livres et d'autre bibliothèque que celle de tous, est-ce une raison en France pour vouloir amener de force l'« homme dans la rue » à la bibliothèque ? Qui sait, si on n'y arriverait pas plus sûrement et de façon plus durable en lui apprenant d'abord le bonheur d'avoir ses livres à soi, ensuite la joie de les lire, tout simplement de lire ? Quand il aurait connu ce plaisir, il ne saurait plus s'en passer et irait peut-être à la bibliothèque.

Car, enfin, les livres sont faits pour être lus — et non point seulement catalogués. Pour bien les goûter comme pour bien les classer, il faut d'abord les aimer.

Georges GIRARD.



LES BEAUX-ARTS  
ÉDITION D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTS

Rue La Boëtie, n° 39, PARIS (8<sup>e</sup>)

éditeurs des Cahiers de  
LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
DES SCIENCES ET DES ARTS  
publient sous le titre général de

L'ART FRANÇAIS

et la direction de Georges WILDENSTEIN  
une collection d'ouvrages consacrés aux grands artistes ou aux grandes  
écoles artistiques de la France

(Volumes in-quarto raisin : 25×32,5, abondamment illustrés d'héliogravures.)

*Déjà paru :*

**Lancret**, par Georges WILDENSTEIN (214 reproductions).  
125 fr.

**Germain Pilon**, par Jean BABELON, conservateur-adjoint  
du Cabinet des Médailles . . . . . 120 fr.

*Vient de paraître :*

**Les Lemoyne**, par Louis RÉAU, rédacteur en chef de la *Ga-*  
*zette des Beaux-Arts*. . . . . 125 fr.

*A paraître ensuite :*

**Les Châteaux de la Renaissance**, par François GÉBELIN, archiviste-pa-  
léographe.

**La Tour**, par Albert BESNARD, de l'Académie française.

**Houdon**, par Paul VITRY, conservateur au Musée du Louvre.

**J.-B. Pater**, par Florence INGERSOLL-SMOUSE, docteur ès lettres.



LES CAHIERS DE  
LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
DES SCIENCES ET DES ARTS

*Cahiers déjà parus :*

N° 1

**VALÉRY OU BOILEAU?**  
**Les Écrivains, les Artistes, le Public**

---

N° 2

**1915-1919** **1928-1936**  
**L'ÉCOLE FRANÇAISE SERA-T-ELLE VIDE EN 1928?**

---

N° 3

**OU VA LE THÉÂTRE?**

---

N° 4

**EUX ET NOUS**

**2° tirage**

---

N° 5

**Politique et Religion**  
**LA GUERRE OU LA PAIX**

---

N° 6

**SPORTS**

---

N° 7

**DE LA MODE**

ÉDITIONS DE LA  
NOUVELLE  
REVUE FRANÇAISE

*nrf*

3, RUE DE GRENELLE  
PARIS-VI<sup>e</sup>  
Téléphone : LITRÉ 12-27

**EN SOUSCRIPTION :**

GEORGES GIRARD

# BOITE DE SINGE

avec un portrait de l'auteur par JEAN LURÇAT  
gravé sur bois par GEORGES AUBERT

Un vol. in-16 jésus de la Collection « UNE ŒUVRE, UN PORTRAIT »  
Exemplaires sur vélin . . 15 fr. — Exemplaires sur Japon . . 80 fr.

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Veillez m'inscrire pour (1)..... exemplaire... sur vélin, et pour (1)  
..... exemplaire... sur Japon, de

**BOITE DE SINGE** PAR GEORGES GIRARD

à paraître dans la Collection « UNE ŒUVRE, UN PORTRAIT »

Nom.....

A.....  
(signature)

Adresse.....

(1) Indiquer le nombre d'exemplaires



ADRESSER CE BULLETIN A M. LE DIRECTEUR DE LA  
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, 3, rue de Grenelle, Paris-VI<sup>e</sup>

Registre du Commerce Seine 35807 — Compte chèque postal 169.33

L'IMPRIMEUR-GÉRANT : DAUPELEY-GOUVERNEUR, NOGENT-LE-ROTROU

**Les pages intermédiaires sont blanches**